





ANNALEN
VAN HET KONINKLIJK MUSEUM
VAN BELGISCH-CONGO
TERVUREN (BELGIË)

Reeks in 8°

Zoologische Wetenschappen
Deel 38

ANNALES
DU MUSÉE ROYAL
DU CONGO BELGE
TERVUREN (BELGIQUE)

Série in 8°

Sciences Zoologiques
Volume 38

Bibl. Ethn.

Contributions à l'étude des Ichneumonidae africains (HYMENOPTERA)

I

PAR

P. L. G. BENOIT
(Musée Royal du Congo Belge, Tervuren)



TERVUREN
1955





CONTRIBUTIONS A L'ETUDE
DES ICHNEUMONIDAE AFRICAINS
(HYMENOPTERA)

I.

ANNALEN
VAN HET KONINKLIJK MUSEUM
VAN BELGISCH-CONGO
TERVUREN (BELGIË)

Reeks in-8°

Zoologische Wetenschappen
Deel 38

ANNALES
DU MUSÉE ROYAL
DU CONGO BELGE
TERVUREN (BELGIQUE)

Série in-8°

Sciences Zoologiques
Volume 38

Contributions à l'étude des Ichneumonidae africains

(HYMENOPTERA)

I

PAR

P. L. G. BENOIT

(Musée Royal du Congo Belge, Tervuren)



TERVUREN

1955

L'inventaire des Ichneumonides africains est particulièrement peu avancé et de nombreuses formes restent encore à découvrir. D'autre part, les espèces décrites par les auteurs anciens ont été souvent placées parmi quelques grands genres, tels *Pimpla*, *Ichneumon*, *Cryptus*, *Mesostenus* ou autres. Enfin la grande majorité des espèces sont connues par quelques spécimens seulement. Il est donc prématuré de vouloir entreprendre des études biogéographiques sur ces Insectes ou de tenter des travaux d'ensemble, car chaque genre est susceptible de voir le nombre des espèces se décupler.

A. SEYRIG, le premier, s'attela à une systématique rationnelle et moderne des Ichneumonides africains, mais sa mort prématurée l'arrêta en pleine activité.

Le présent travail est une contribution à la connaissance des espèces africaines et vise à réunir une partie des documents nécessaires à l'élaboration ultérieure d'une monographie de la famille.

Il est basé sur les inépuisables collections du Musée Royal du Congo Belge à Tervuren, qui contiennent les types de toutes les nouveautés décrites ici, à l'exception de celui de *Mesochorus Seyrigi* sp. n., qui se trouve au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Dr. R. MALAISE, du Naturhistoriska Riksmuseum de Stockholm, qui a eu la grande amabilité de me communiquer de nombreux types de *SZEPLIGETI*, ce qui m'a permis de résoudre le problème posé par la taxonomie du genre *Asphragis* FÖRSTER.

SOUS-FAMILLE PIMPLINAE

Genre AFREPHIALTES BENOIT

Un lapsus s'est glissé dans la description originale. Les notaules ne sont pas absents, comme il a été dit, mais sont présents à la base du mésonotum. Les dents mandibulaires sont égales et le 3^e article des tarsi III est beaucoup plus long que le 4^e. Ces deux derniers caractères séparent nettement le genre de *Xanthephialtes* CAMERON, dont la dent mandibulaire supérieure est plus petite que la dent inférieure et dont le 3^e article des tarsi III est à peine deux fois aussi long que le 4^e.

Afrephialtes violaceus KRIECHBAUMER

Ephialtes KRIECHBAUMER, Verh. Naturh. Mus. Wien, 5, 1890, p. 848, ♀.

Perithous violaceus sp. n. CAMERON, Ann. South Afr. Mus., 5, 1906, p. 109, ♀ (*syn. nov.*).

Redécrite par CAMERON comme espèce nouvelle dans un autre genre, mais sous le même nom spécifique, cette espèce se place en réalité le mieux dans le présent genre. Les seules différences notables avec le génotype *A. nanus* Tosq., du point de vue générique, sont constituées par les notaules plus profonds, séparant un court lobe médian et saillant du mésonotum.

Les ongles des tarsi, qui furent décrits comme simples, sont en réalité lobés; ces lobes, toutefois, sont arrondis au lieu d'être anguleux comme chez le génotype. La description de CAMERON est conforme à la réalité, restriction faite pour la conformation des ongles des tarsi.

Genre **ITOPLECTIS** FÖRSTER

Itopectis Seynaevei sp. n.

Antennes, tête, thorax et térébras noirs sauf les parties suivantes d'un blanc ivoire: une tache à la face antérieure du scape, la bande supérieure des propleures et les tégulas. Abdomen d'un rouge brique. Pattes I et II d'un blanc ivoire. Coxas III et le dernier article des tarsi III noirs, les autres parties des pattes III sont rouges.

Cette espèce est très proche de *I. Tosquineti* D. T. Elle s'en distingue, outre la coloration totalement différente, par quelques caractères morphologiques assez subtils.

Le stemmaticum est normalement convexe et ne présente pas de sillon entre l'ocelle antérieur et l'occiput; chez *I. Tosquineti* ce sillon est très net. L'occiput présente une découpe médiane faible mais bien nette; chez *I. Tosquineti* D. T. l'occiput est tout à fait droit. Le propodeon porte une longue pilosité argentée et ses côtés sont couverts d'une ponctuation fine et dense. Le flagellum des antennes est composé de 25 articles, le dernier article est comprimé latéralement et son apex tronqué.

Longueur: 9,5 mm. Térébras 2,5 mm.

RUANDA. Terr. Astrida: Ruashya, 1954 (R. SEYNAEVE), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge. J'ai le plaisir de dédier cette espèce à son récolteur, Monsieur R. SEYNAEVE, Agronome à Astrida (Ruanda).

Contrairement à l'opinion généralement répandue, la coloration des *Itopectis* éthiopiens semble très stable. Il m'a été donné d'examiner de bonnes séries de *I. melanospilus* CAM., *I. Lavaudeni* SEYR. et *I. albipes* SEYR. sans pouvoir déceler le moindre écart en ce qui concerne la coloration, sauf parfois entre mâles et femelles; la taille des espèces, par contre, est susceptible de varier du simple au triple.

La présente espèce fait partie du groupe à mésopleures ponctués, qui renferme, sur le continent: *I. Françoisi* BENOIT, *I. suadus* Tosq., *I. Tosquineti*, D. T., ainsi que *I. Seynaevei* sp. n. Dans cet ensemble, *I. suadus* se distingue immédiatement par le sillon sur le propodeon; parmi les trois autres espèces, *I. Françoisi* est la seule à présenter des métapleures ponctués.

Genre **PHOROTROPHUS** SAUSSURE

Phorotrophus limpidus sp. n. (Fig. 1).

Jaune-orangé sauf les parties suivantes noires : antennes sauf la face antérieure des trois premiers articles, le stemmaticum et une tache sur l'occiput, trois larges stries sur le mésonotum, tarsi III et les térébras. Ailes hyalines, l'extrémité très légèrement obscurcie.

Flagellum des antennes composé de 22-23 articles, les deux derniers légèrement renflés. Bord inférieur des clypéus légèrement bisinué, à faible dent médiane. Espace malaire nettement plus long que la base des mandi-

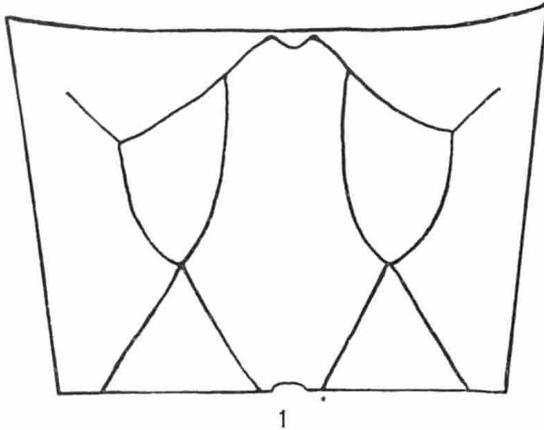


Fig. 1. — Propodeon de *Phorotrophus limpidus* sp. n.

bules; il est séparé de la face par un profond sillon. Face grossièrement ponctuée-rugueuse et avec une carène médiane des antennes au clypéus. Tempes rétrécies immédiatement derrière les yeux.

Mésonotum couvert de rides transversales subponctuées. Notauls crénelés, profonds et se rejoignant dans une dépression située au bord postérieur du mésonotum. Le lobe médian porte une strie médiane sur sa partie postérieure. Sillon scutellaire simple. Scutellum lisse et luisant. L'aréolation du propodeon est simplifiée, les aires dentipares et coxales seules sont séparées, les autres parties sont fusionnées. La moitié supérieure des méso-pleures est lisse et luisante, la partie inférieure est marquée de très gros points. Métapleures à quelques fins points dispersés et quelques fines rides sur la partie postérieure.

Le premier tergite est 1,7 fois aussi long que sa largeur apicale, les spiracules pas saillants; il est lisse et luisant. Le deuxième tergite est exactement deux fois aussi large à son bord postérieur que sa longueur médiane, lisse et luisant. Térébras peu élargis à l'extrémité, ils sont plus longs que l'abdomen.

Dans l'aile postérieure la parallèle part en dessus du milieu du nervellus. Longueur : 7 mm. Tarière : 3,7 mm.

CONGO BELGE. Bambesa, XII.1946 (P. L. G. BENOIT), ♀, holotype. Gwanga (Likimi), VIII.1927 (A. COLLART), ♀, paratype. Les deux exemplaires au Musée Royal du Congo Belge.

Le paratype fut obtenu comme parasite du Curculionide: *Paremydica kolae* HUST.

Cette espèce se rapproche le plus de *Ph. congoensis* BENOIT; elle s'en distingue immédiatement par l'absence de l'aire basale, par le trajet sinueux de la carène supérieure du propodeon, par le mésonotum grossièrement plissé transversalement et par l'absence d'une tache enfumée à l'apex des ailes antérieures.

SOUS-FAMILLE **BANCHINAE**

Tribu **Atrophini**

Genre **ATROPHA** KRIECHBAUMER

Atropha gibbosa sp. n. (Figs. 2-3).

Tête, thorax et abdomen noirs aux marques blanches suivantes: une bande orbitale, le clypéus, la base des mandibules et la base du premier tergite. Pattes I et II d'un brun jaunâtre sauf les coxas en majeure partie noirs ainsi que tibias et tarses II. Pattes III noires sauf la base des tibias et les tarses (sauf le métatarse) blancs. Ailes à grande tache enfumée apicale, qui occupe tout l'espace entre l'aréole et l'apex.

Flagellum des antennes composé de 47 articles; le premier article légèrement courbé et plus de deux fois aussi long que le second article, les articles 17 à 22 du flagellum sont blancs.

Face avec une très forte gibbosité médiane à crête anguleuse; la superficie est densément ponctuée, l'espace entre les points étant couvert de fine microsculpture alutacée.

Mésonotum entièrement couvert de profonde ponctuation; l'espace entre les points à très fine microsculpture en stries transversales; une zone postéro-médiane du mésonotum est légèrement excavée. Scutellum ponctué mais sans microsculpture. Propodeon densément couvert de stries transversales et régulières; sur la zone médiane ces stries accusent quelques rares points, mais sur les côtes la ponctuation s'intensifie sans toutefois devenir dense. Propleures très éparsément ponctués, leur zone concave est ridée. Méso- et métapleures à ponctuation profonde mais un peu éparse, l'espace entre les points est lisse et luisant.

Le premier tergite est pleinement quatre fois aussi long que large à l'apex, il est lisse et luisant. Les tergites suivants alutacés en mailles isodiamétrales. Proportion 1^{er} tergite/2^e tergite = 1,6/1.

Coxas III exactement deux fois aussi long que leur plus grand diamètre mesuré à la face latérale, densément ponctués, l'espace entre les points est mat, la microsculpture est de nature indéfinissable, à peine discernable sous un grossissement de 150 x. Ongles des tarses II à 5 longs dents de peigne.

Longueur : 12 mm.

CONGO BELGE. Uele : Paulis, V.1947 (P. L. G. BENOIT), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue immédiatement de toutes les formes à ailes tachetées à l'apex actuellement connues, par la forte saillie à crête aiguë sur la partie médiane de la face.

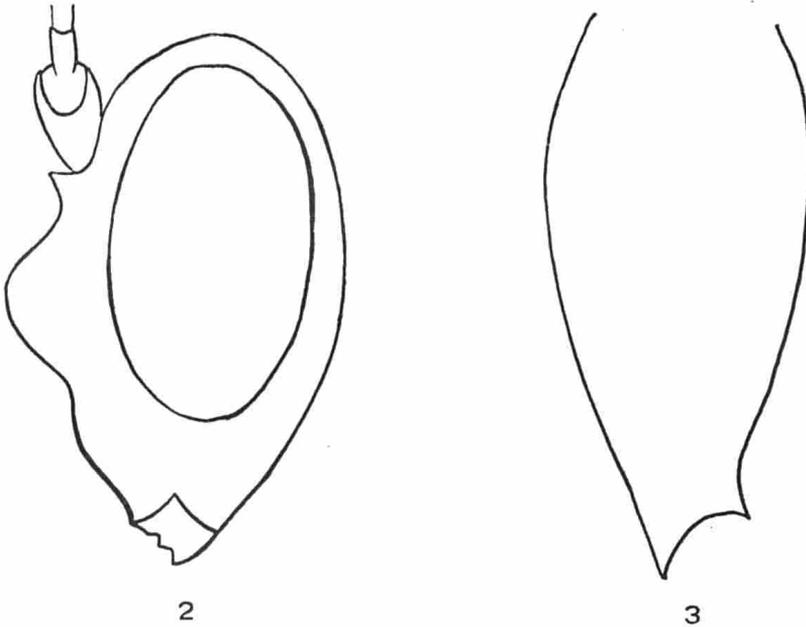


Fig. 2-3. — *Atropha gibbosa* sp. n. — 2. Profil de la tête. 3. Coxa postérieur,

***Atropha terribilis* sp. n. (Figs. 4-5).**

♀ Tête noire à deux bandes orbitales et les mandibules blanches. Le thorax possède une coloration noire à fond rouge; sont d'un rouge foncé pur : les mésopleures et le scutellum; sont jaunes : deux taches humérales sur le mésonotum et les callus sous les ailes antérieures et postérieures. Abdomen noir à taches jaunes à la base des tergites 1 à 3. Les pattes I et II jaunâtres, les pattes III noires sauf un anneau à la base des tibias et la majeure partie des tarses blancs. Ailes à tache apicale enfumée, cette tache occupe seulement la moitié apicale de l'espace qui sépare l'aréole de l'apex de l'aile.

Flagellum des antennes composé de 41 articles, les articles 13 à 19 sont blancs. La partie médiane de la face fortement bombée, arrondie; la tête vue de profil, le sommet de cette convexité dépasse de peu le sommet du clypéus. La face à ponctuation très éparse mais couverte d'une microsculpture à mailles en réseau isodiamétral, la moitié supérieure du clypéus étant également couverte de cette microsculpture.

Mésonotum couvert d'une dense ponctuation superficielle, par endroits cette sculpture tourne en fines rugulosités, le tout étant couvert par une microsculpture granuleuse, qui confère au tégument un aspect mat. Même sculpture sur le scutellum.

Le propodeon entièrement ponctué — rugueux et couvert au surplus de microsculpture granuleuse. On retrouve sur tous les pleures la même sculpture que sur le mésonotum.

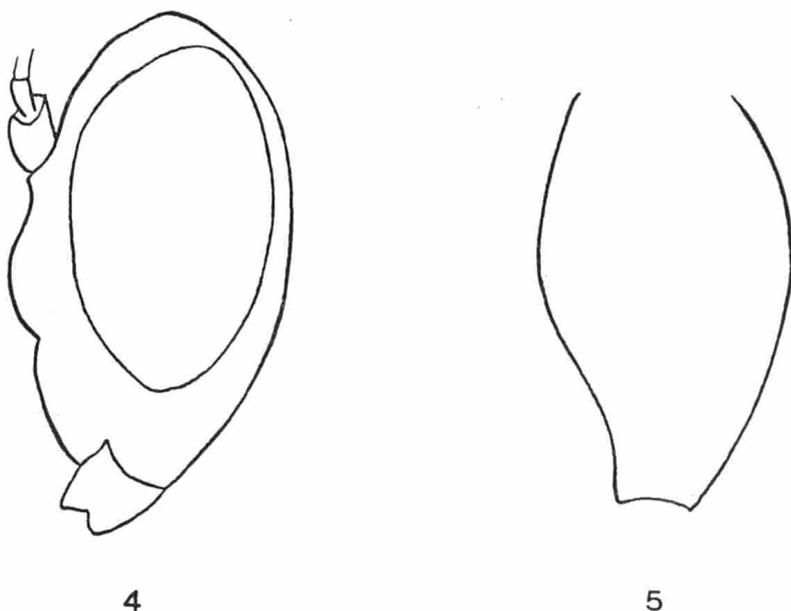


Fig. 4-5. — *Atropha terribilis*, sp. n. — 4. Profil de la tête. 5. Coxa postérieur.

Le premier tergite de très peu plus de trois fois aussi long que large à l'apex, entièrement couvert de microsculpture à mailles étirées latéralement. Proportion 1^{er} tergite/2^e tergite = 1,4/1.

Le deuxième tergite à microsculpture à mailles étirées latéralement. Les tergites suivants avec une microsculpture à mailles en réseau isodiamétral. Tarière plus longue que l'abdomen.

Coxas III peu développés, à ponctuation dense et couverts d'une très dense microsculpture granuleuse; ils sont peu plus longs que 1,5 fois leur plus grande largeur. Ongles des tarsi à 5 dents de peigne.

Longueur : 10 mm. Tarière : 5,5 mm.

♂, identique à la femelle. Longueur : 9 mm.

CONGO BELGE. Uele : Bambesa, 20.IX.1933 (H. J. BRÉDO), ♀, holotype. Kivu : Terr. Rutshuru, 7.VII.1937 (Miss. PROPHYLACTIQUE), ♂, allotype. Les deux exemplaires au Musée Royal du Congo Belge.

Parmi les *Atropha* à tache alaire apicale et de coloration thoracique et abdominale noire, cette espèce, ainsi que *A. mansuetor* sp. n. se distinguent par le propodeon rugueux, sans stries régulières transversales. Elle se dis-

tingue de *mansuetor* m., principalement par la présence de deux grandes taches humérales jaunes sur le mésonotum, le propodeon rugueux avec microsculpture granuleuse, les coxas III à ponctuation dense et microsculpture granuleuse serrée et l'étroite tache alaire apicale.

***Atropha mansuetor* sp. n.** (Figs. 6-7).

Tête, thorax et abdomen noirs sauf deux étroites bandes orbitales et la base des tergites 1 à 3 blancs. Pattes I et II d'un jaune-brunâtre sauf les coxas noirs. Pattes III noires sauf la base des tibias et les quatre derniers

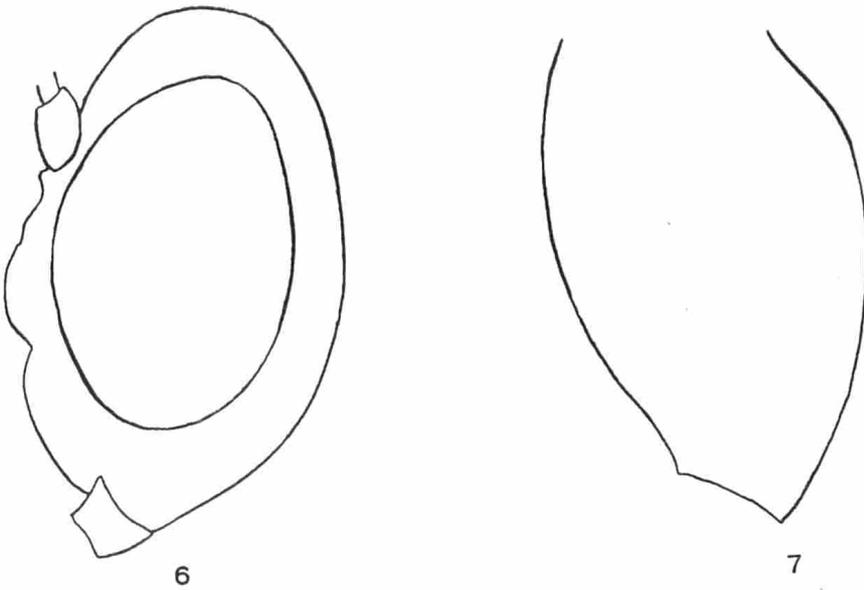


Fig. 6-7. — *Atropha mansuetor* sp. n. — 6. Profil de la tête. 7. Coxa postérieur.

articles des tarsi blancs. Ailes postérieures à tache apicale violacée, cette tache occupe entièrement l'espace entre l'aréole et l'apex. Antennes annelées de blanc aux articles 12 à 17.

Clypéus luisant, ponctué sur une zone supérieure, sans microsculpture. Face densément ponctué, l'espace entre les points finement alutacé. Bosse faciale dégagée, arrondie, plus haute que le clypéus. Flagellum incomplet, le premier article est deux fois aussi long que le second.

Mésonotum à ponctuation dense et forte, l'espace entre les points est couvert de microsculpture alutacée; les mailles sont isodiamétrales sauf à la base où elles sont étirées latéralement. Scutellum ponctué comme le mésonotum mais à microsculpture presque entièrement effacée.

Propodeon entièrement couvert de ponctuation grossière, profonde et dense; à la base seule existe une microsculpture, celle-ci consiste en de fines stries transversales; aux approches de l'insertion de l'abdomen la punctua-

tion tourne en quelques grossières rides transversales mais sans rugosités. Méso- et métapleures à ponctuation très dense, profonde et couverte de faible microsculpture.

Le premier tergite exactement trois fois aussi long que sa largeur apicale, sa base est lisse et luisante, puis à partir des spiracules il est couvert d'une fine microsculpture à mailles étirées et rangées latéralement. Les tergites suivants sont couverts de microsculpture alutacée en mailles de peu plus larges que hautes. Tarière plus courte que l'abdomen.

Coxas III fortement épaissis, ils sont de peu plus longs que 1,5 fois leur plus grand diamètre; ils sont densément couverts d'une ponctuation fine et également densément alutacés. Les ongles des tarsi portent six longs dents de peigne.

Longueur : 13,5 mm.; tarière : 7 mm.

J'ai capturé cette espèce à Basoko (District de Stanleyville), en novembre 1948, ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

A la fin de la description de *A. terribilis* sp. n., j'ai indiqué les principaux caractères qui séparent cette espèce de *A. mansuetor* sp. n.

***Atropha sectator* sp. n.**

Tête, thorax et abdomen noirs sauf la base des tergites 1 à 3 blancs. Pattes I et II d'un brun clair sauf les coxas noirs. Pattes III noires sauf la base des tibias et les 4 derniers articles des tarsi blancs. Ailes à tache apicale violacée, cette tache est éloignée de l'aréole d'une part et d'autre part s'atténue fortement le long du bord inférieur et de la pointe apicale de l'aile.

Flagellum incomplet, les articles 13 à 21 sont blancs; le premier article droit et plus de deux fois aussi long que le second. Face à ponctuation très dispersée, l'espace entre les points à microsculpture très vague et de nature indistincte; la bosse faciale peu saillante et largement arrondie.

Mésnotum à ponctuation profonde qui devient plus dense au fur et à mesure vers l'apex, la microsculpture à la base consiste en mailles étirées latéralement mais sur le reste de la superficie les mailles sont en réseau isodiamétral. Scutellum ponctué, mais sans microsculpture. Propodeon entièrement couvert de stries transversales, ces stries sont subponctuées sur les côtés. Méso- et métapleures à ponctuation profonde et dense, sans microsculpture.

Le premier tergite est 3,8 fois aussi long que large à l'apex, lisse et luisant, sans microsculpture. Les tergites suivants couverts de microsculpture en mailles étirées latéralement. Tarière aussi longue que l'abdomen.

Coxas III épaissis, plus courts que deux fois leur plus grand diamètre (exactement 1,8 fois) densément couverts d'une fine ponctuation sétigère, mais l'espace entre les points est lisse et luisant. Ongles des tarsi à 5 dents de peigne.

Longueur : 9,5 mm.; tarière : 5,3 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Rutshuru, V.1937 (J. GHESQUIÈRE), ♀, holotype. Uele : Bambesa, 10.X.1933 (J. V. LEROY), ♀, paratype.

Les deux exemplaires au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce appartient au groupe d'espèces noires, à tache alaire apicale et propodeon strié transversalement; parmi celles-ci elle se distingue immédiatement de *A. Babaulti* SEYRIG par les coxas III simplement ponctués sans aucune microsculpture. Elle partage toutefois ce caractère avec *A. luteoclypeata* sp. n. et *A. notata* sp. n.; elle s'en différencie par les coxas III épaissis, plus courts que deux fois leur plus grand diamètre ainsi que par la coloration de la tête, et par les fines stries propodeales subponctuées sur les côtés seulement.

***Atropha luteoclypeata* sp. n. (Figs. 8-9).**

Tête, thorax et abdomen noirs sauf les parties suivantes d'un blanc jaunâtre: clypéus, deux vagues lignes orbitales et la base du premier tergite.

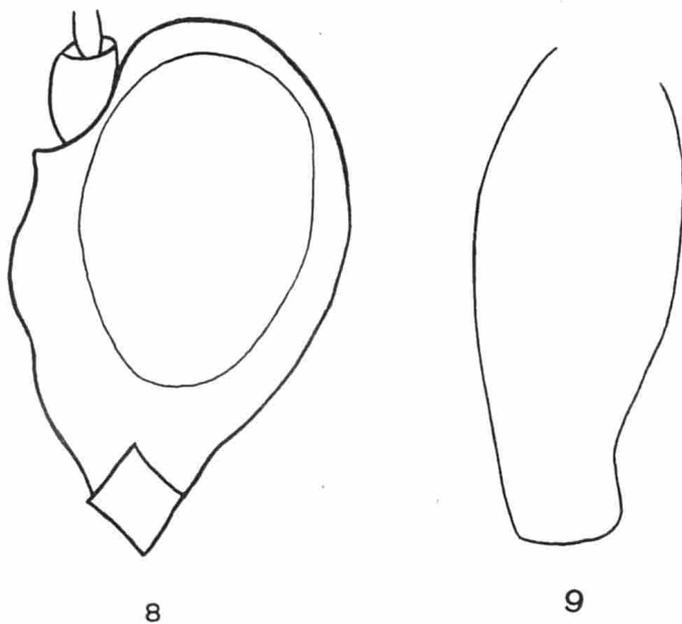


Fig. 8-9. — *Atropha luteoclypeata* sp. n. — 8. Profil de la tête. 9. Coxa postérieur.

Pattes I brunes. Pattes II et III noires sauf la base des tibias III et les tarsi III blancs sauf la base du métatarse et la moitié apicale du 5^e tarse noirs. Ailes à tache enfumée apicale qui occupe entièrement l'espace compris entre l'aréole et l'apex de l'aile.

Flagellum des antennes composé de 45 articles; les articles 17 à 21 sont blancs; le premier article légèrement courbé et exactement deux fois aussi long que le suivant. Face éparsement marquée de très gros points et couverte d'une fine microsculpture sans ordre apparent. Bosse faciale médiocrement développée, arrondie. Le clypéus complètement aplati sans aucune convexité.

Mésnotum à ponctuation dense et forte, l'espace entre les points couvert de microsculpture en fines stries transversales. Scutellum simplement ponctué. Propodeon couvert de rides transversales très grossières; sur les côtes ces stries sont couvertes d'une forte subponctuation. Méso- et métapleures à ponctuation profonde, plus dispersée; l'espace entre les points étant lisse et luisant.

Le premier tergite très élancé, il est 4,75 fois aussi long que large à l'apex; il est entièrement lisse et luisant. Les tergites suivants couverts d'une microsculpture à mailles étirées et rangées transversalement. Tarière plus courte que l'abdomen.

Coxas III très élancés, ils sont nettement plus longs que le double de leur plus grand diamètre; ils sont entièrement couverts d'une fine ponctuation sétigère. Ongles des tarse à cinq longs dents de peigne.

Longueur : 13,5 mm. Tarière : 5 mm.

CONGO BELGE. Uele : Bambesa, 30.X.1933 (H. J. BRÉDO), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue immédiatement de la précédente par les coxas III très élancés, ainsi que par le premier tergite qui atteint presque cinq fois sa largeur apicale. Elle diffère de la suivante, outre les caractères cités, par les rides très grossières du propodeon et l'absence de toute tache blanche sur le thorax.

***Atropha Olbrechtsi* sp. n.**

♀ Tête, thorax et abdomen noirs sauf les parties suivantes blanches : clypéus, mandibules, deux larges bandes orbitales, deux taches humérales sur le mésnotum, deux taches allongées sur le scutellum, les tégulas, angle postérieur des propleures, les callus sous les ailes antérieures et postérieures ainsi que les parties basales des tergites 1 à 3. Pattes I et II blanches; pattes III noires sauf les parties suivantes blanches : l'extrémité des coxas, les trochanters, une bande basale aux tibias et les tarse sauf la base du métatarse et le 5^e tarse qui sont noirs. Ailes à tache apicale violacée qui occupe un peu plus que la moitié de l'espace entre l'aréole et l'extrémité de l'aile.

Flagellum des antennes composé de 43 à 44 articles, le premier article droit et peu plus de deux fois aussi long que le suivant. La face est éparsement marquée de gros points, lisse et luisante sur la bosse faciale, à microsculpture en mailles isodiamétrales sur les côtés. La bosse faciale très peu exprimée, faiblement convexe. Le clypéus lisse et luisant, très faiblement convexe.

Mésnotum à ponctuation profonde et grossière, l'espace entre les points à microsculpture en mailles irrégulières. Scutellum luisant, avec quelques gros points dispersés. Propodeon strié transversalement, sur les côtes du propodeon ces stries sont couvertes de grossière subponctuation; sur la partie médiane même du propodeon existent quelques rares points. Méso- et métapleures à ponctuation profonde et plus dispersée, l'espace entre les points est lisse et luisant.

Le premier tergite pleinement quatre fois aussi long que large à l'apex, entièrement lisse et luisant. Les tergites suivants mats, à microsculpture en mailles isodiamétrales classées en rangées transversales. Tarière aussi longue que l'abdomen.

Coxas III exactement deux fois aussi longs que leur plus grand diamètre, à fine ponctuation sétigère dispersée, l'espace entre les points est lisse et luisant, sans aucune trace de microsculpture. Ongles des tarse à cinq longs dents de peigne. Longueur: 8,5-10,5 mm. Tarière: 4,25-5,5 mm.

♂: identique à la femelle sauf le premier tergite encore plus élargé, un peu plus de cinq fois aussi long que large à l'apex.

Longueur: 8,5-10 mm.

CONGO BELGE. Kivu: Terr. Masisi, Mutakato, 800 m., IX.1953 (N. LELEUP, I.R.S.A.C.), ♀, holotype; Rutshuru, XII.1937 (J. GHESQUIÈRE), ♂, allotype.

Uele: Bambesa, 10.X.1933 (J. LEROY), ♂, paratype; id., 15.IX.1938, (J. VRYDAGH), ♀, paratype; id., 26.V.1939 (P. HENRARD), ♂, paratype; Dingila, VII.1933 (H. J. BRÉDO), ♂, paratype; Gangala na Bodio, 15.V.1936 (L. LIPPENS).

Stanleyville, VII.1928 (A. COLLART), ♀, paratype.

Holotype, allotype et les six paratypes au Musée Royal du Congo Belge.

J'ai l'honneur de dédier cette espèce en hommage respectueux au Prof. Dr. FRANS-M. OLBRECHTS, Directeur de notre Musée.

Note: Le paratype de Gangala na Bodio se signale par une coloration aberrante. Il possède une tête noire, dont seuls le clypéus et les mandibules sont blancs, et le scutellum ne possède pas de taches blanches. Ce petit spécimen (8,5 mm.) est identique aux autres composants de la série typique pour les caractères plastiques. Il est évidemment impossible de tirer une conclusion de cet unique exemplaire du Haut-Uele. Des matériaux plus abondants nous apprendront s'il s'agit d'une variation individuelle ou de caractères fixés à l'échelle raciale.

Cette espèce se distingue parmi les *Atropha* noirs à tache alaire apicale et propodeon strié, par les coxas III simplement ponctués (sans microsculpture), non dilatés et exactement deux fois aussi longs que leur plus grand diamètre, par les taches blanches sur le mésonotum et le scutellum ainsi que par la longueur du premier tergite.

Tribu **Lissonotini**

Genre **ASPHRAGIS** FÖRSTER

Le genre *Asphragis* FÖRSTER, rare dans les zones paléarctique et néarctique, comporte un nombre considérable d'espèces dans la faune éthiopienne. On en connaît actuellement près de 35 espèces malgaches et, si j'en juge par le nombre de formes inédites que j'ai encore à l'étude de la Grande Ile, nous sommes encore loin d'en avoir épuisé la liste.

Dix-huit espèces seulement ont été décrites du Continent africain et j'en fais connaître dix autres ci-dessous. Malheureusement, beaucoup de ces espèces ne sont représentées que par des exemplaires uniques. Cependant, comme les différences morphologiques qui les distinguent sont très nettes, je n'hésite pas à les décrire.

Espèces à antennes annelées de blanc.

***Asphragis annulicornis* sp. n.**

Tête rouge, la partie supérieure des orbites bordée de jaune. Thorax rouge vineux. Abdomen noir, les trois premiers tergites bordés de jaune à la base et à l'apex. Pattes I et II brunes sauf les coxas II noirs. Pattes III noires. Antennes noires, le flagellum avec un large anneau blanc.

Face à ponctuation fine et dense, l'espace entre les points est chagriné. La partie médiane de la face est fortement bombée. Espace malaire aussi long que la largeur basale des mandibules. Tempes droites, rétrécies immédiatement derrière les yeux. Flagellum des antennes composé de 37 articles, les articles 8 à 13 blancs. Mésonotum mat, couvert d'une nette ponctuation serrée, les abords des points sont chagrinés, ce qui confère au tégument son aspect mat. Scutellum sculpté comme le mésonotum. Propodeon à même sculpture, mais la ponctuation y est un peu plus profonde. La carène postérieure n'est pas régulièrement courbée, aux extrémités en effet elle présente deux angles qui replient la carène vers le bas. L'aire postérieure grossièrement ridée. Tous les pleures densément ponctués et alutacés. La carène métapleurale incomplète, elle existe à l'extrémité des métapleures (près de l'insertion des coxas III) sur une courte distance, ailleurs la séparation entre les métapleures et le propodeon est marquée par une dénivellation du tégument, le propodeon surplombant légèrement les métapleures.

Premier tergite exactement deux fois aussi long que large; la moitié basale est finement alutacée, la moitié apicale densément couverte de gros points, sans microsculpture, les spiracules pas saillants. Deuxième tergite aussi long que large. Les tergites 2 et 3 à ponctuation profonde et dense, sans microsculpture. Coxas III densément ponctués. Ongles des tarsi pectinés, pourvus de trois dents de peigne. Tarière aussi longue que les deux premiers tergites combinés. Longueur: 6 mm.

CONGO BELGE. Kivu: Rutshuru, VII.1937 (MISSION PROPHYLACTIQUE), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue immédiatement de *A. facialis* SEYR. et *A. antennalis* SEYR., les deux autres espèces africaines à antennes annelées de blanc, par la coloration rouge de la tête, par les coxas III noirs ponctués et la profonde ponctuation des trois premiers tergites.

***Asphragis antennalis* SEYRIG**

Espèce décrite du Kenya et qui fut retrouvée au Congo Belge: Kivu, Rutshuru, 2.VI.1936 (L. LIPPENS) et Rwankwi, au Nord du lac Kivu, XI.1947

(J. V. LEROY). Au cours de sa mission au Ruanda-Urundi, Mr. P. BASILEWSKY, chef de la Section d'Entomologie de notre Musée, la captura au Ruanda : Contrefort Est du Muhavura, à 2.100 m.

Si la sculpture de cette espèce est très stable, par contre sa coloration varie dans une très large mesure.

Chez la forme type, la face est noire bordée de deux larges bandes orbitales d'un blanc ivoire. Nos exemplaires du Ruanda ont les mêmes bandes, mais limitées au front et ils ont donc la face même entièrement noire. Chez l'exemplaire de Rwankwi, la face est entièrement d'un blanc-ivoire et sur la tête ne subsiste comme coloration noire qu'une bande frontale médiane, qui s'élargit sur le vertex pour envahir tout l'occiput. Typiquement le mésonotum est rouge ferrugineux avec une large bande médiane noire allant jusqu'au milieu du mésonotum; chez l'exemplaire de Rwankwi existent en outre deux petites taches humérales jaunes. Le propodeon, entre la base et la carène postérieure, présente toute la gamme entre le noir et le rouge ferrugineux; la fraction entre la carène postérieure et l'insertion de l'abdomen est invariablement rouge. Il en va de même pour les deux premiers tergites qui sont normalement en grande partie noirs bordés de rouge, mais dont la coloration noire peut disparaître complètement.

J'ai découvert, parmi la série typique décrite par SEYRIC, un exemplaire originaire de la localité typique (Suam fishing Hut) qui ne possède pas d'anneau blanc aux antennes, ces dernières étant complètement noires.

Espèces à antennes unicolores et premier tergite aciculé.

Asphragis Marlieri sp. n.

♀ : Tête, thorax et pattes d'un jaune pâle lavé sauf les parties suivantes noires : stemmaticum et deux larges bandes latérales sur le mésonotum. Antennes noires au-dessus, jaunâtres au-dessous. Le propodeon comme l'abdomen sont d'un rouge pâle. Térébras noirs.

Flagellum des antennes composé de 31 articles. Partie médiane de la face nettement bombée et saillante, la superficie à ponctuation dense et l'espace entre les points est lisse et luisant. Tempes faiblement bombées, rétrécies derrière les yeux en ligne faiblement courbée. Espace malaire à sculpture alutacée microscopique, il est plus long que la largeur basale des mandibules.

Mésonotum plus long que large, la ponctuation se concentre sur son tiers antérieur, les 2/3 postérieurs sans aucune ponctuation; sur l'entièreté du mésonotum existe une microsculpture en fines stries transversales. Scutellum à ponctuation dense.

Le propodeon présente un sillon médian qui s'estompe à mi-distance de la carène postérieure; la base du propodeon présente une forte ponctuation, puis jusqu'à la carène postérieure le tégument présente de grossières rides transversales. Carène postérieure forte et régulièrement courbée. L'aire postérieure est ruguleuse sans ordre distinct. Méso- et métapleures à dense et forte ponctuation uniforme, l'espace entre les points est lisse et luisant. Carènes métapleurales entières et nettes.

Le premier tergite plus court que deux fois sa largeur apicale, (exactement aussi long que 1,75 fois), entièrement aciculé. Les spiracules faiblement saillants. Le deuxième tergite aussi long que sa largeur apicale, densément ponctué dans les deux angles à la base du tergite, le reste de la superficie aciculé. Le troisième tergite de très peu plus long que large, couvert d'une nette ponctuation dense, sauf sur une large bande apicale qui accuse une fine microsculpture alutacée, cette microsculpture couvre d'ailleurs également la ponctuation même. Le quatrième tergite transversal, il est encore finement ponctué. La tarière de très peu plus courte que l'abdomen entier Coxas III lisses et luisants. Ongles des tarsi à trois longues dents de peigne.

♂ : identique à la femelle sauf les points suivants : Flagellum de 37 articles. Scutellum jaune pâle. Les rides transversales du propodeon moins nombreuses, la ponctuation profonde envahissant presque l'entièreté de la superficie, Le sillon du propodeon fortement atténué. Les spiracules du premier tergite beaucoup plus saillants. Longueur : 7 mm.

CONGO BELGE. Katanga : Kundelungu, riv. Kalumbulwa, 18.X.1951 (G. MARLIER, I.R.S.A.C.), ♀ holotype et ♂ allotype au Musée Royal du Congo Belge.

Espèce apparentée à *A. humeralis* SEYRIG; elle s'en distingue, outre la coloration totalement différente, par la grossière sculpture ponctuée, puis ridée, du propodeon, par le mésonotum plus long que large et sa microsculpture spéciale, ainsi que par le deuxième tergite grossièrement ponctué à la base, puis profondément aciculé.

***Asphragis rutshuruensis* sp. n.**

Espèce très proche de la précédente et qui ne s'en distingue que par les caractères suivants :

Tête rouge testacée, les yeux largement cernés de jaune. Le reste du corps rouge testacé sauf deux grandes taches humérales jaunes qui se prolongent sous forme de deux stries sur le mésonotum. Stemmaticum, antennes et térébras noirs.

Flagellum composé de 31 articles chez les deux exemplaires. La partie médiane et bombée de la face n'est pas ponctuée comme le reste de la face. Tempes droites, rétrécies immédiatement derrière les yeux. Espace malaire nettement plus court que la largeur basale des mandibules. Le mésonotum ponctué à la base; au milieu existe une étroite zone de microsculpture indéfinissable; le reste de la superficie étant lisse et luisant. Propodeon grossièrement ponctué à la base, puis grossièrement ridé en travers mais ces rides sont subponctuées. Le premier tergite est 1,5 fois aussi long que large; les spiracules pas saillants. Les trois premiers tergites sont aciculés,

mais sur le troisième tergite les stries sont légèrement sinueuses et subalutacées. Tarière plus longue que l'abdomen. Ongles des tarses à trois longues dents de peigne.

Longueur : 6,4 mm. Tarière : 5 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Rutshuru, V et X.1937 (J. GHESQUIÈRE), 2 ♀ ♀, holotype et paratype au Musée Royal du Congo Belge.

***Asphragis sulcata* SZEPL.**

SZEPLIGETI, Sjöstedts Kilim. — Meru Exp., II, 1910, p. 85.

A. striata SZEPLIGETI, *ibid.*, p. 86 + var. 1 et 2.

Entièrement noir, sauf les parties suivantes jaunes : clypéus, mandibules, deux petites taches supra-orbitales, tégulas et l'apex des tergites 2 et 3. La coloration du mésonotum est variable et les quatre exemplaires connus possèdent un mésonotum dissemblable à cet égard. Chez l'exemplaire choisi comme Type par SZEPLIGETI, le mésonotum est noir; chez le paratype on distingue déjà de vagues taches humérales jaunes et des prolongements jaunissants de ces bandes. Chez la « var. 1 » de SZEPLIGETI, ces vagues taches et bandes sont nettement dessinées et chez la « var. 2 » le même dessin existe outre deux bandes orbitales jaunes sur la face, une tache mésopleurale et les coxas II jaunes. Ces simples variations individuelles constatées chez des individus capturés ensemble à Kibasha (Kilimandjaro) (3.000 m.) et plus que probablement membres de la même population, ne méritent pas de noms.

Espace malaire plus long que la largeur basale des mandibules. Face finement chagrinée. Mésonotum finement chagriné avec quelques fins points très dispersés. Propodeon ruguleux. Carène postérieure et carènes métapleurales fortes et entières. Méso- et métapleures à ponctuation dense et microsculpture alutacée. Le premier tergite est peu plus de deux fois aussi long que large à l'apex, entièrement aciculé. Le deuxième tergite est nettement plus long que sa largeur apicale, il est aciculé dans le sens longitudinal. Le troisième tergite est aussi long que large et très finement ruguleux.

Cette espèce se rapproche de *A. humeralis* SEYRIG, dont elle se distingue immédiatement par la coloration, par la sculpture du propodeon qui chez *A. humeralis* SEYRIG consiste en fines stries transversales, et par la longueur du premier tergite qui, chez cette dernière espèce, est plus courte que deux fois sa largeur apicale. Holotype au Musée de Stockholm.

***Asphragis rufa* SZEPL.**

SZEPLIGETI, Sjöstedts Kilim. — Meru Exp., II, 1910, p. 85.

A. punctata SZEPLIGETI, *ibidem*, p. 85 (*syn. nov.*).

Après la comparaison des deux holotypes, cette synonymie est évidente. Absolument identique à *A. rufa* SZEPL. du point de vue structural, l'exemplaire type du synonyme se distingue par une coloration générale plus sombre. Sa

coloration de base est rouge à fond noirâtre. Les variations individuelles entre une coloration noire et une coloration rouge ne sont que trop connues parmi les Ichneumonides africains.

L'holotype et le type du synonyme se trouvent au Musée de Stockholm. C'est grâce à l'obligeance du Dr. R. MALAISE, du Musée de Stockholm, qui m'envoya ces exemplaires en étude, qu'il me fut possible d'établir la synonymie de ces deux espèces.

Espèces à antennes unicolores et premier tergite chagriné.

Asphragis mayumbensis sp. n.

Tête noire les orbites supérieurs cernés de jaune. Antennes et térébras noirs. Les autres parties du corps sont d'un roux clair sauf une tache noire sur le deuxième tergite.

Partie médiane de la face faiblement bombée; la face est mate, chagrinée et couverte d'une ponctuation fine et dense. Espace malaire plus court que la largeur basale des mandibules. Tempes très courtes, droites, rétrécies immédiatement derrière les yeux.

Mésonotum peu plus large que long, mat, chagriné et couvert d'une ponctuation fine et dense. Scutellum à même sculpture. On retrouve cette même sculpture sur le propodeon, mais la ponctuation y est un peu plus profonde. La carène postérieure à courbure régulière. Aire postérieure finement ruguleuse. Mésopleures mats, chagrinés et finement ponctués. Métapleures chagrinés avec un microponctuation.

Premier tergite deux fois aussi long que large à l'apex; sa superficie est finement chagrinée sans traces de ponctuation; les spiracules pas sailants. Le deuxième tergite nettement plus long que large, finement chagriné avec quelques vagues traces de points à la base. Le troisième tergite aussi long que large à l'apex, finement chagriné et nettement marqué d'une ponctuation floue.

Tarière aussi longue que les deux premiers tergites combinés. Coxas III chagrinés comme le premier tergite. Ongles des tarse à quatre dents de peigne. Longueur: 5,5 mm.

CONGO BELGE. Mayumbe, Congo da Lemba, IV.1913 (R. MAYNÉ), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Parmi les *Asphragis* à premier tergite chagriné, cette espèce se rapproche le plus de *A. Arambourgi* SEYRIG, dont elle se distingue par la coloration totalement différente et par la sculpture chagrinée de la face, du mésonotum et du propodeon, à subponctuation fine mais très serrée.

Espèces à antennes unicolores et premier tergite ponctué.

Asphragis Leleupi sp. n.

Espèce dont la coloration présente une combinaison entre le noir et le roux pâle.

Antennes noires. Tête rousse à stemmaticum et occiput noirs. Thorax roux sauf trois larges bandes sur le mésonotum ainsi que le métanotum et le propodeon entièrement noirs. Le premier tergite noir à bande apicale rousse, les tergites suivants roux sauf une vague tache noire sur les deuxième et troisième segments. Pattes rousses sauf les trochanters et les tarsi rembrunis. Térébras noirs.

Flagellum des antennes composé de 37 articles. Partie médiane de la face faiblement convexe, toute la face mate, alutacée. Espace malaire de peu plus long que la largeur basale des mandibules. Tempes très faiblement convexes, rétrécies obliquement derrière les yeux.

Mésonotum nettement plus long que large, couvert d'une fine ponctuation serrée dont les espaces sont couverts par une microsculpture alutacée. On retrouve cette même sculpture sur le scutellum et le propodeon; sur cette dernière partie la sculpture est encore entremêlée, aux approches de la carène transversale, avec de fines rides transversales. La carène postérieure régulièrement courbée. L'aire postérieure alutacée. Méso- et métapleures sculptés comme le mésonotum. La carène métapleurale entière.

Le premier tergite de très peu plus court que deux fois sa largeur apicale; entièrement alutacé et très faiblement ponctué sur les côtés. Spiracles pas saillants. Le deuxième tergite aussi long que sa largeur apicale, granuleux et marqué de faibles points rapprochés. Le troisième tergite transversal, à même sculpture que le deuxième mais atténuée. Tarière presque aussi longue que les deux premiers tergites combinés. Coxas III noirs, alutacés. Ongles des tarsi à deux dents de peigne. Longueur : 6,5 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Terr. Mwenga, Sud du lac Lungwe, 2.750 m., III.1953 (N. LELEUP et G. MARLIER, I. R. S. A. C.), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Parmi les formes à antennes noires et premier tergite avec un système de points bien nets, la présente espèce se distingue par la coloration spéciale de la tête : noire et rousse, la ponctuation du premier tergite concentrée sur les côtés, les ongles des tarsi à deux courtes dents de peigne et les fines rides transversales sur le propodeon aux approches de la carène postérieure.

***Asphragis lamellatus* sp. n.**

Antennes noires. Tête jaune sauf la zone médiane du front noire, cette coloration noire s'étend sur le vertex et envahit tout l'occiput. Toutes les parties dorsales du thorax ainsi que le propodeon noirs sauf deux grandes taches humérales jaunes sur le mésonotum; les autres parties du thorax jaunes sauf les parties noires suivantes : une bande médiane sur les propleures, une vague tache dans l'angle supérieur des mésopleures et deux taches sur le mésonotum. Abdomen noir, les tergites 2 à 4 bordés de jaune à la base et à l'apex. Pattes jaunes, les coxas III lavés de noir à l'intérieur; les tarsi II et III noirs.

Flagellum des antennes composé de 28 articles. Espace malaire aussi long que la largeur basale des mandibules. Face régulièrement bombée et couverte d'une forte et dense ponctuation; l'espace entre les points est lisse et luisant. Tempes bombées et régulièrement arrondies. Mésonotum peu plus large que long, couvert d'une ponctuation forte et dense; l'espace entre les points est lisse et luisant. On retrouve cette même sculpture sur le scutellum. Sur le propodeon la ponctuation est particulièrement profonde, mais les points sont un peu plus espacés que sur le mésonotum. La carène postérieure est présente sous forme d'une lamelle tranchante, fortement saillante; son trajet est légèrement ondulé. L'aire postérieure ponctuée comme les autres parties du propodeon. Méso- et métapleures ponctués comme le mésonotum; la carène métapleurale forte en entière.

Le premier tergite de peu plus de deux fois aussi long que large à l'apex, il porte à sa base deux carènes; les spiracules très saillants; il est éparsement marqué de gros points sauf sur un triangle apical qui est lisse et luisant, l'espace entre les points est lisse et luisant. Le deuxième tergite est aussi long que large, à ponctuation très profonde et serrée. Les troisième et quatrième tergites sculptés comme le deuxième, mais la ponctuation s'y atténue progressivement. L'espace entre la ponctuation abdominale est lisse et luisante. Coxas III lisses et luisants. Ongles des tarse avec une seule petite dent à la base. Longueur: 5 mm.

CONGO BELGE. Rutshuru, XII.1937 (J. GHESQUIÈRE), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue de toutes les formes continentales connues actuellement par la carène postérieure du propodeon très fortement relevée en lamelle ainsi que par la profonde ponctuation abdominale combinée avec les deux carènes à la base du premier tergite.

***Asphragis kivuensis* sp. n.**

Antennes noires. Tête jaune sauf une zone médiane noire sur le front; cette coloration noire s'élargit sur le vertex et occupe entièrement l'occiput. Thorax noir aux marques jaunes suivantes: le prosternum, une tache aux angles supérieurs et inférieurs du pronotum, deux grandes taches humérales sur le mésonotum, ces taches se prolongent sous la forme de deux stries jaunes que traversent le mésonotum dans le sens longitudinal; deux taches sur le scutellum; une large bande longitudinale aux mésopleures, le callus infratégulaire, les tégulas et une strie sur les métapleures. Abdomen noir, les quatre premiers tergites bordés de jaune à la base et à l'apex, sauf le premier dont la base est noire. Les coxas jaunes sauf la troisième paire tachetée de noir; les autres parties des pattes d'un brun clair sauf les tarse III noirs.

Flagellum des antennes composé de 36 articles. Face mate, chagrinée et microscopiquement ponctuée, la superficie régulièrement convexe. Le clypéus fortement bombé et séparé de la face par un véritable sillon. Espace malaire aussi long que la largeur basale des mandibules. Tempes rétrécies derrière les yeux en ligne faiblement courbée.

Mésnotum peu plus long que large, couvert d'une ponctuation fine mais très dense, le tégument est au surplus couvert d'un fin chagrinage qui rend la superficie mate. On retrouve cette même sculpture sur le propodeon, où elle est toutefois entremêlée de quelques fins plis transversaux. La carène postérieure très faible, au milieu elle est difficile à discerner parmi la sculpture chagrinée, sur les côtés elle est un peu plus forte; aire postérieure finement chagrinée. Les mésopleures et métapleures portent une sculpture identique à celle du mésnotum.

Le premier tergite pleinement deux fois aussi long que large; spiracules faiblement saillants; entièrement chagriné et muni de quelques larges points superficiels situés sur une zone apicale. Le deuxième tergite plus long que large, chagriné et marqué de larges points; les tergites suivants transversaux et plus vaguement ponctués. Coxas III mats, à sculpture microscopique alutacée. Ongles des tarsi avec une dent à la base. Longueur: 5,5 mm.

CONGO BELGE. KIVU: Territoire de Rutshuru, VII.1937 (MISSION PROPHYLACTIQUE), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Par la réduction de la carène postérieure du propodeon, cette espèce se rapproche de *A. Jeanneli* SEYRIC, chez qui cette carène a complètement disparu; elle s'en distingue facilement, outre la présence rudimentaire de cette carène, par la ponctuation du premier tergite et par la présence d'une dent aux ongles des tarsi.

***Asphragis nigricaudatus* sp. n.**

Antennes et valves de la tarière noires. Tête jaune sauf une large bande noire sur le front; sur le vertex la coloration noire s'étend et envahit l'occiput. Thorax, abdomen en pattes d'un roux pâle, sauf les tergites noirs à partir du cinquième segment. Les coxas II et une vague bande médiane sur les mésopleures jaunes.

Face finement alutacée et à ponctuation microscopique, la partie médiane très faiblement convexe. Espace malaire de peu plus court que la largeur basale des mandibules. Tempes immédiatement rétrécies en ligne droite derrière les yeux.

Mésnotum exactement aussi long que large, bombé dans tous les sens, finement chagriné et grossièrement ponctué. On retrouve cette même sculpture sur le propodeon, mais la ponctuation y est plus serrée. Carène postérieure bien saillante et régulièrement courbée; l'aire postérieure est ruguleuse-ponctué. Mésopleures et métapleures sculptés comme le mésnotum. Carène métapleurale nette.

Le premier tergite est de peu plus de deux fois aussi long que large à l'apex; les spiracules pas saillants; chagriné sur les 2/3 basaux mais ponctué sur le 1/3 apical. Le deuxième tergite est nettement plus long que large et couvert d'une ponctuation dense et profonde, à part une étroite bande chagrinée à la base. Le troisième tergite est encore plus long que large et ponctué comme le précédent. Tarière de peu plus courte que les tergites 1 et 2 combinés. Coxas III finement alutacés. Ongles des tarsi à 3 longues dents de peigne. Longueur: 5,5 mm.

CONGO BELGE. Katanga: Distr. Tanganika, Mulongo (Mafinge), 10/17. VII.1930 (Dr. P. GÉRARD), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce s'apparente à *A. Chappuisi* SEYRIG, dont elle possède en grandes lignes la coloration. Elle s'en distingue en ordre principal par les ongles des tarsi longuement pectinés, le nombre élevé d'articles (36) au flagellum des antennes, la ponctuation simple sans rugosités à l'extrémité du premier tergite et par la forte ponctuation des tergites 2 et 3.

***Asphragis zairensis* sp. n.**

Tête jaune sauf une large bande médiane frontale noire, cette coloration noire s'étend sur le vertex et couvre tout l'occiput. Thorax rouge à faible bande jaune sur les mésopleures. Abdomen noir sauf le premier tergite bordé de jaune à l'apex et les tergites 2, 3 et 4 bordés de jaune à la base et à l'apex. Pattes I et II jaunes roussâtres; pattes III noirâtres. Antennes brunâtres.

Flagellum des antennes composé de 40 articles. Face finement chagrinée sans ponctuation, la partie médiane nettement saillante; l'espace malaire nettement plus long que la largeur basale des mandibules. Tempes courtes mais bombées.

Mésonotum plus long que large, à ponctuation extrêmement serrée; le faible espace entre les points est chagriné. La même sculpture sur le scutellum. Même type de sculpture sur le propodeon, mais ici la ponctuation est plus profonde. La carène postérieure du propodeon est forte et semi-circulaire. L'aire postérieure présente des rides et des carènes verticales. Méso- et métapleures sculptés comme le mésonotum. Carène métapleurale nette.

Le premier tergite est 1,75 fois aussi long que large à l'apex, sa base porte deux carènes qui atteignent le milieu du tergite, le reste du tergite porte une profonde ponctuation; les spiracules sont saillants. Les deuxième et troisième tergites sont plus longs que larges et couverts d'une ponctuation dense et profonde avec les interstices entre les points lisses et luisants.

Coxas III finement chagrinés. Ongles des tarsi à trois dents de peigne. Longueur: 5,5 mm.

J'ai capturé cette espèce à Basoko (Congo Belge, District de Stanleyville) en avril 1949; ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce est très proche de la suivante dont elle ne se distingue que par les caractères énoncés dans la description.

***Asphragis grabensis* sp. n.**

La description de l'espèce précédente s'applique fidèlement à la présente espèce sauf en ce qui concerne les caractères suivants: Les mésopleures portent une large et nette bande jaune. Espace malaire beaucoup plus court que la largeur basale des mandibules. Mésonotum aussi long que large. La carène postérieure du propodeon pas semi-circulaire: sa partie médiane horizontale et rectiligne, ses côtés repliés obliquement vers le bas.

Le premier tergite sans carènes à la base, mais finement chagriné et entre la très grossière ponctuation qui recouvre les 2/3 de ce premier tergite existe une fine microsculpture alutacée. Les spiracules nettement plus saillants.

Longueur : 5,5 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Territoire de Rutshuru, VII.1937 (MISSION PROPHYLACTIQUE), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

***Asphragis bicolor* SZEPL.**

SZEPLIGETI, Sjöstedts Kilim. — Meru Exp., II, 1910, p. 85.

Grâce à la grande obligeance du Dr. R. MALAISE, du Naturhistoriska Riksmuseum de Stockholm, j'ai pu réétudier les types de toutes les espèces d'*Asphragis* décrites par SZEPLIGETI d'après le matériel de la mission SJÖSTEDT au Kilimandjaro. J'en profite pour compléter les descriptions incomplètes et parfois même erronnées de SZEPLIGETI.

Cette espèce se caractérise comme suit :

Antennes noires.. Tête jaune sauf une bande médiane sur la face ainsi que l'occiput noirs. Toute la partie dorsale du thorax et du propodeon noir sauf deux grandes taches humérales sur le mésonotum et le scutellum jaunes, ces taches humérales se prolongent sous forme de bandes qui s'élargissent progressivement sans toutefois se confondre. Mésopleures jaunes à tache noire dans l'angle supérieur. Méta-pleures jaunes, parfois avec quelques ombres foncées. Abdomen noir, les tergites cernés de jaune à la base et à l'apex. Pattes d'un jaune orangé sauf les tarses III rembrunisi.

Face finement chagrinée, à ponctuation microscopique distincte. Tempes arrondies et rétrécies en ligne courbe derrière la tête. Mésonotum à ponctuation très fine et serrée; toute la surface est couverte de microsculpture alutacée qui rend le tégumen mat. On retrouve la même sculpture sur le propodeon où la ponctuation est toutefois plus profonde. Carène postérieure fine mais entière. Carènes méta-pleurales entières. Les méso- et méta-pleures portent la même sculpture que le mésonotum.

Le premier tergite est de peu plus de deux fois aussi long que large à l'apex; à microsculpture en mailles isodiamétrales et éparsément ponctué. Les tergites 2 et 3 densément ponctué.

Cette espèce existe également au Congo Belge et au Ruanda. Les collections de notre Musée en renferment deux exemplaires des localités suivantes : Ruanda, Gite de Nkuli, 17.III.1936; Kivu, Rutshuru, 10.V.1936. Ces deux exemplaires furent capturés par L. LIPPENS. Holotype au Musée de Stockholm.

Cette espèce est très proche de *A. Seynaevei* BENOTT; elles se distinguent facilement par la coloration du mésonotum qui comporte chez *A. Seynaevei* invariablement deux petites taches humérales jaunes et par la forme très élancée du premier tergite, qui, chez cette dernière espèce mesure pleinement 2,5 fois sa largeur apicale.

Asphragis concolor SZEPL.

SZEPLIGETI, Sjöstedts Kilim. — Meru Exp., II, 1910, p. 85.

Entièrement d'un rouge roux sauf les tarsi III et les deux derniers tergites légèrement rembrunis. Antennes noires.

Face à ponctuation fine et dense, l'espace entre les points à microsculpture en mailles étirées latéralement. Tempes courtes, presque droites. Mésonotum à ponctuation profonde et serrée, l'espace entre les points à microsculpture en mailles étirées latéralement; le mésonotum est peu plus long que large. Propodeon à ponctuation profonde et très dense, aucune microsculpture; les points se trouvent en rangées transversales. Carène métapleurale forte. L'aire postérieure porte des rides longitudinales à cours sinueux. Les carènes métapleurales très fines et incomplètes : partant de la base, elles s'estompent au niveau des spiracules du propodeon. Méso- et métapleures couverts d'une ponctuation profonde, identique à celle du mésonotum, mais sans microsculpture. Le premier tergite est exactement deux fois aussi long que large à l'apex, sa base à microsculpture, mais les 3/4 restant sont couverts d'une ponctuation dense et profonde. Le deuxième tergite aussi long que large à l'apex, à ponctuation profonde et dense. La tarière aussi longue que les 2/3 de l'abdomen.

Espèce représentée par le seul holotype, présent dans les collections du Musée de Stockholm.

Genre **CTENONYX** SEYRIG

Ctenonyx longicaudata sp. n.

Tête noire sauf la face et deux bandes orbitales d'un rouge couleur lie de vin. Thorax rouge lie de vin aux parties suivantes noires : pro- et méso-sternum, la pointe basale au mésonotum, ainsi qu'une étroite bande basale du propodeon. Abdomen d'un noir à fond rouge. Térébras noirs. Pattes noires sauf les tibia I et tarsi I brunâtres. Ailes hyalines.

Antennes incomplètes. Face couverte d'une ponctuation forte et dense. La partie médiane de la face renflée en bosse très saillante et qui surplombe le clypéus. Le faible espace entre la ponctuation est lisse. Clypéus nettement bombé, il est finement ponctué sur sa partie supérieure. Espace malaire nettement plus long que la largeur basale des mandibules, cet espace est couvert de fine microsculpture. Tempes alutacées en mailles isodiamétrales, leur partie inférieure densément ponctué; elles sont immédiatement rétrécies en ligne presque droite derrière les yeux.

Mésonotum à ponctuation forte et serrée, les points sont inégaux entr'eux ce qui donne à la sculpture un aspect d'irrégularité; à la base existe une étroite zone médiane étirée et lisse. Le scutellum normalement bombé et couvert d'une ponctuation dense mais plus fine. Propodeon à carène postérieure complète, le cours de cette carène n'est pas régulièrement courbé, son trajet est ondulé surtout sur les côtés, elle remonte environ jusqu'au tiers du propodeon. La sculpture du propodeon est grossièrement ponctué-ruguleuse surtout au milieu.

Les carènes métapleurales sont présentes, mais difficilement perceptibles à travers la sculpture grossière. Méso- et métapleures couverts de la même sculpture que le mésonotum.

Le premier tergite porte deux fortes carènes à la base et limitent une fossette basale à sculpture finement ruguleuse; comme chez le génotype, ces carènes convergent régulièrement et s'arrêtent au delà du niveau des spiracules. Ce premier tergite est régulièrement élargi de la base à l'apex,

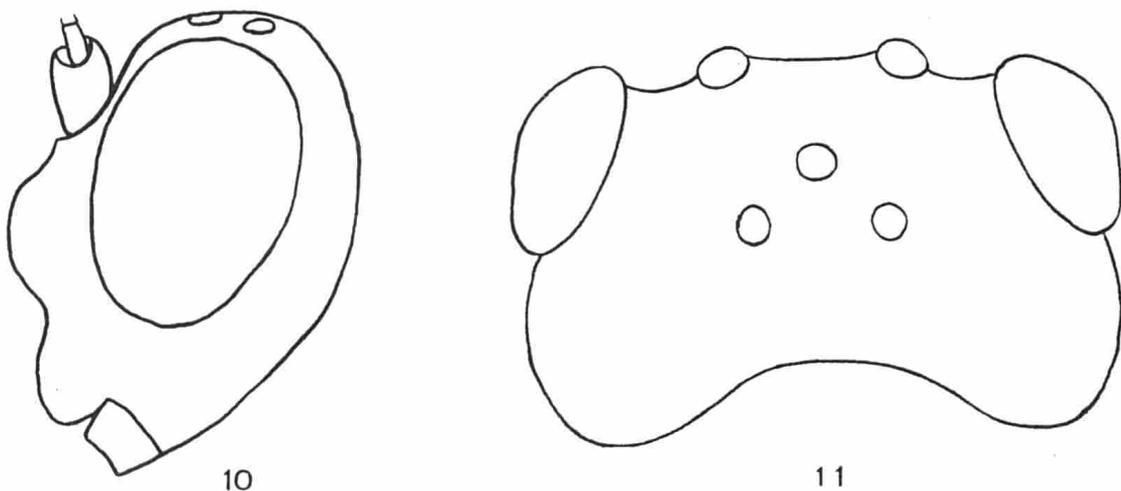


Fig. 10. — *Ctenonyx longicaudata* sp. n. — Profil de la tête.

Fig. 11. — *Culmina ruwenzorica* sp. n. — Tête vue du dessus.

il est seulement 1,25 fois aussi long que large à l'apex; sa sculpture est ruguleuse-punctuée. Les tergites suivants sont transversaux et couverts d'une ponctuation profonde et particulièrement dense, ne laissant aucun espace entre les points. Tarière plus longue que le corps entier.

Coxas III à ponctuation fine et dense. Ongles des tarse à quatre longs dents de peigne.

Longueur : 11 mm. Tarière : 13 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Mulungu, 28.V.1938 (F. HENDRICKX), ♀, holotype; Rutshuru, X.1937 (J. GHESQUIÈRE), ♀, paratype.

Le genre *Ctenonyx*, établi par A. SEYRIG pour une espèce malgache existe donc également sur le continent africain. L'espèce continentale se distingue facilement de l'espèce type du genre par l'espace malaire plus long que la base des mandibules, par la présence d'une petite zone lisse à la base du mésonotum par la forme de la carène postérieure du propodeon ainsi que par la longueur de la tarière.

Gen. LISSONOTOIDES nov.

Genre de *Lissonotini* caractérisé comme suit :

Tête normale, pas épaissie. Les tempes droites, pas épaissies. Antennes filiformes, les articles pas noueux; les derniers articles du flagellum légè-

ment épaissis. Clypéus bombé et séparé de la face. Mandibules à deux dents égales. Notauls absents. Epicnémies présentes, droites mais incomplètes, elles atteignent seulement la mi-hauteur des mésopleures. La carène postérieure du propodeon présente. Les spiracules du propodeon grands et étirés. Les carènes métapleurales présentes et entières. Le premier tergite sessile, sans carènes à la base; il est faiblement mais régulièrement élargi de la base à l'apex. L'abdomen est couvert d'une ponctuation dense. Tarière longue et sortant directement de l'extrémité de l'abdomen. Le dernier sternite très grand et formant une petite gouttière sous la base de la tarière. Ailes avec une aréole sessile. Ongles des tarsi longuement pectinés.

En réalité ce genre se rapproche fortement de *Lissonota* GRAV.; il se distingue principalement de ce genre, qui reste strictement limité aux régions paléarctique et nearctique, par les ongles très longuement pectinés et par les spiracules du propodeon très grands et étirés. Chez les espèces du genre *Lissonota* GRAV. les ongles sont simples ou portent quelques fines soies à la base et les spiracules du propodeon sont ronds et petits. J'estime ces différences suffisantes pour justifier la création d'un nouveau genre pour cette espèce éthiopienne. En réalité, le genre *Lissonota* GRAV. ne compte aucune espèce dans la faune éthiopienne dans l'état actuel de nos connaissances. A part *Lissonota leucostoma* CAM., qui est en réalité un *Atropha* KRIECHB. (BENOIT, Rev. Zool. Bot. Afr., 47, 1953, p. 158), toutes les autres espèces africaines décrites comme *Lissonota* appartiennent au genre *Syzeuctus* FÖRSTER.

J'estime, d'autre part, qu'il faut considérer avec circonspection la citation de MORLEY de deux espèces paléarctiques retrouvées en Afrique du Sud: *Lissonota Hallidayi* HOLMGREN (MORLEY, Ann. South Afr. Mus., 15, 1916, p. 388) et *Lissonota deversor* GRAV. (MORLEY, Ann. South Afr. Mus., 23, 1926, p. 463). Il faudrait pouvoir reprendre l'étude de ces spécimens pour être fixé sur leur identité.

Espèce type: *Lissonotoides pectinatus* sp. n.

***Lissonotoides pectinatus* sp. n.**

Tête noire à deux larges bandes d'un blanc-ivoire à la moitié supérieure des orbites internes. La base des mandibules et la partie inférieure du clypéus blancs. Antennes noires, annelées de blanc aux articles 10 à 18 du flagellum.

Thorax rouge sauf le prothorax entièrement et la base du mésonotum noirs. Abdomen noir sauf les zones suivantes d'un roux pâle: une bande basale et apicale aux tergites 1 et 2 ainsi que la base du tergite 3. Sont blancs: une fine bande à l'apex du tergite 3 ainsi que les tergites 6 et 7 en majeure partie. Ailes hyalines. Les pattes I et II et les coxas III roux; les autres parties des pattes III noires sauf les tarsi blancs.

Clypéus bombé, lisse et luisant. Face avec de nombreux points profonds et faits comme à l'emporte-pièce; l'espace entre les points est mat, il est

couvert d'une microsculpture de nature indéfinissable. Tempes très courtes, droites, rétrécies immédiatement derrière les yeux. Articles du flagellum des antennes découpés obliquement à l'apex; le premier article est plus court que deux fois le second; le flagellum est composé de 38 articles.

Mésonotum densément couvert de points profonds, l'espace entre ces points est lisse et luisant. Scutellum ponctué comme le mésonotum, non rebordé latéralement; le sillon scutellaire simple. Le propodeon est ponctué comme le mésonotum jusqu'à la carène postérieure; l'aire postérieure luisante, à très faible sculpture ruguleuse de nature indéfinissable. Méso- et métapleures couverts d'une fine ponctuation très dense sauf sur un grand speculum lisse aux mésopleures.

Le premier tergite est pleinement deux fois aussi long que large à l'apex; les spiracules saillants et situés au niveau du tiers basal. Cette partie basale du tergite est plus hautement bombée que le reste et vue de profil cette partie présente un aspect bossu. La superficie du premier tergite est densément couverte de ponctuation dense et de la même nature que celle qui recouvre le mésonotum, les angles postérieurs de ce tergite présentent des expansions lamelliformes nettement saillants. Le deuxième tergite régulièrement élargi de la base à l'apex, nettement plus long que large à l'apex, ponctué comme le premier tergite. Le troisième tergite transversal, à ponctuation identique. Tarière aussi longue que le corps entier. Térébras noirs.

Coxas III largement arrondis au-dessus, plus aplatis au-dessous, finement ponctué, pas deux fois aussi longs que leur plus grand diamètre, mesurés de profil. Ongles des tarse à cinq longs dents de peigne qui vont toutefois en décroissant vers la base de l'ongle.

Nervulus interstitiel. Nervulus brisé en dessus. Nervure récurrente reçue par l'aréole avant son milieu.

Longueur : 9 mm. Tarière : 9 mm.

CONGO BELGE. Uele : Bambesa, 20.IX.1933 (H. J. BRÉDO), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Tribu **Banchini**

Cette tribu a été bien définie par A. SEYRIG dans son premier mémoire sur les Ichneumonides malgaches (Mém. Ac. Malg., XI, 1932, p. 167).

Avec la nouveauté décrite dans les lignes qui suivent, les dix espèces africaines actuellement connues, se répartissent en cinq genres :

Exetastes GRAVENHORST — Type : *Ichneumon fornicator* F.

(Syn. : *Allotheca* CAMERON, Ann. S. Afr. Mus., 5, 1906, p. 103 (syn. nov.)).

Rhynchexetastes CAMERON — Type : *Rh. violaceipennis* CAM.

Tetractenion SEYRIG — Type : *T. acaule* SEYRIG.

Tegona MORLEY — Type : *T. rufipes* MORL.

Culmina gen. nov. — Type : *C. ruwenzorica* sp. n.

Tetractenion SEYR. fut mis en synonymie d'*Exetastes* GRAV. par TOWNES (Cat. Hym. N. Amer., 1953, p. 361).

Il ne m'est pas possible de suivre TOWNES dans cette voie; les deux genres sont, à mon sens, nettement distincts et se différencient par les deux caractères suivants :

Exetastes GRAV. : Les ongles de toutes les pattes simples. Le clypéus normalement convexe.

Tetractenion SEYR. : Les ongles des pattes I et II longuement pectinés, ceux des pattes III simples. Le clypéus présente un brusque renflement transversal qui surplombe le bord inférieur du clypéus.

La présence du genre indo-malais *Tegona* MORL. en Afrique est sujette à caution; en effet, l'espèce africaine rangée par l'auteur même dans son propre genre (*Tegona discreta* MORLEY) est décrite avec un espace malaire normal, non allongé et plus court que la largeur basale des mandibules, alors qu'un des caractères taxonomiques primaires cités par MORLEY dans sa description du genre est l'espace malaire rostriforme, plus long que le scape des antennes. Seule la comparaison entre le génotype et l'espèce africaine donnera la solution de ce cas douteux.

Il est à remarquer que tous ces genres éthiopiens sont apparentés au genre *Exetastes* GRAV. par les yeux non excavés, les dents mandibulaires simples et subégales, ainsi que par le clypéus tronqué à l'apex et la tarière exsertie.

Le genre *Banchus* F. et les genres apparentés par les yeux excavés, la dent mandibulaire supérieure bifide, le clypéus bilobé à l'apex et la tarière cachée, n'ont pas encore été signalés d'Afrique Noire.

Le genre *Tetractenion* SEYRIG appartient incontestablement au premier de ces groupes, malgré que son auteur n'ait pu se résoudre à cette conclusion. Dans ce genre la dent mandibulaire supérieure est de peu plus courte que la dent inférieure, mais elle est simple. Chez le génotype, la tarière n'est que faiblement exsertie, mais elle l'est. En outre, l'espèce continentale du genre. *T. luteum* SEYRIG, fut décrite sur un mâle. J'en ai décrit récemment la femelle et chez celle-ci la tarière est nettement plus exsertie que chez le génotype, cela à l'instar des *Exetastes* GRAV.

La division de la tribu en deux groupes de genres garde donc toute sa valeur, également pour la faune éthiopienne.

Gen. CULMINA nov.

Les mandibules bidentées, les deux dents égales et entières. Clypéus aplati, beaucoup plus large que long, son bord inférieur largement tronqué et droit. Le clypéus n'est pas séparé de la face. L'espace malaire est plus court que la largeur basale des mandibules.

Tempes longues et renflées. Notauls présents à la base du mésonotum. Epicnémies entières. Sternaules absents. Scutellum normalement convexe.

Propodeon avec une haute carène lamelliforme qui délimite une aire postérieure semicirculaire et deux grandes aires coxales. Carènes métapleurales fortes.

Le premier tergite lisse, rétréci en ligne droite de l'apex à la base. Les tergites suivants transversaux. Tarière exsertie. Tous les ongles des tarsi longuement pectinés. Eperons des tibia III plus courts que la moitié des métatarses correspondants. Aréole alaire quadrangulaire, très brièvement pétiolée, elle reçoit la récurrente au delà de son milieu. Dans l'aile postérieure, le nervellus est brisé.

Espèce type: *Culmina ruwenzorica* sp. n.

Ce genre s'intègre dans ce que l'on a convenu d'appeler le groupe *Exetastes*. Ses caractères le placent toutefois à l'écart de tout ce qui est connu actuellement. Aucun Banchien, hormis le genre américain *Ceratogastra* ASHMEAD, ne présente des tempes dilatées; chez le genre *Culmina* ces tempes sont toutefois dilatées dans une plus large mesure que chez le genre américain.

Il se distingue d'*Exetastes* GRAV. et de *Rhynchezetastes* CAM. par les ongles des tarsi pectinés; de *Tetractenion* SEYR. par les ongles des pattes III pectinés; de *Tegona* MORLEY par le clypéus plus large que long, les carènes métapleurales fortes et le propodeon aréolé. Ce dernier caractère le distingue encore des autres genres précités.

***Culmina ruwenzorica* sp. n. (Fig. 11).**

Entièrement noir sauf les fémurs I et tibia I d'un roux orange. Mandibules striés dans le sens longitudinal. Clypéus luisant avec quelques points sétigères surtout le long du bord inférieur, il est plus de deux fois aussi large que haut. Face transversale; la partie médiane couverte d'une dense et fine ponctuation, les côtés à ponctuation très raréfiée. L'espace entre les points est mat, il existe une microsculpture, mais sa nature reste indéfinissable même sous un grossissement de 150x.

L'espace malaire présente une zone de stries transversales à la base des mandibules même, le reste est éparsément ponctué et alutacé. Le front convexe, sans sillons antennaires et sans lamelle entre les antennes, à ponctuation fine et dense et microsculpture alutacée. Les tempes aussi larges que les yeux et leur renflement atteint le niveau de la convexité des yeux; elles portent une microsculpture alutacée à moitié effacée ce qui rend le tégument mat. Occiput à découpe profonde et régulière. Carène occipitale nette et entière, elle rejoint la base des mandibules.

Flagellum des antennes composé de 45 articles, les articles découpés obliquement; le premier article est 4,5 fois aussi long que large et 1,5 fois aussi long que le deuxième article, les articles suivants sont progressivement plus courts mais tous sont plus longs que larges.

Mésnotum plus long que large, à ponctuation fine et très dispersée, le tégument même est mat. Le propodeon granuleux avec quelques fines carènes sinueuses très dispersées. Du sommet des aires coxales part une courte carène spiraculaire, elle n'atteint pas le niveau des spiracules. Les spiracules saillants, grands, de forme ovoïde.

Les deux premiers tergites abdominaux granuleux, les suivants finement alutacés. Le premier tergite est à peine 1,5 fois aussi long que large à l'apex, régulièrement convexe sans aucun relief notable. Coxas III finement alutacés. Ongles des tarsi à sept dents de peigne.

Longueur : 11 mm.

Ruwenzori, versant belge, 2.000 m., 19.XI.1931 (M^{me} L. LEBRUN), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

SOUS-FAMILLE PLECTISCINAE

Genre APERILEPTUS FÖRSTER

Aperileptus inauguralis sp. n.

Noir, sauf les parties suivantes jaunes : pièces buccales, scape des antennes, prothorax, pattes et la zone médiane du deuxième tergite, cette zone s'élargit et s'étend sur l'apex du deuxième tergite englobant la base du troisième tergite.

Espace malaire nettement plus long que la largeur basale des mandibules, séparé de la face par un sillon; lisse et luisant comme le reste de la tête.

Clypéus transversal et ne recouvrant pas les mandibules. La dent mandibulaire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure.

Flagellum des antennes incomplet, brisé au 16^e article mais cette partie des antennes est déjà aussi longue que le corps de l'insecte. Tempes longues mais immédiatement rétrécies en ligne faiblement courbée derrière les yeux. Ocelles postérieurs plus rapprochés l'un de l'autre que des yeux. Occiput profondément excavé sur sa partie médiane. Le premier article du flagellum est dix fois aussi long que large; le deuxième est sept fois aussi long que large.

Mésonotum lisse et luisant comme les autres parties du thorax, convexe dans tous les sens. Le long de la carène métapleurale incomplète existe un alignement de longues soies.

Le premier tergite entièrement granuleux; il est 1,5 fois aussi long que large à l'apex. Le deuxième tergite transversal, couvert d'une sculpture alutacée très superficielle. Les tergites suivants lisses et luisants et progressivement plus transversaux. Tarière aussi longue que les deux premiers tergites combinés. Longueur : 3,4 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Territoire de Rutshuru, VII.1937 (MISSION PROPHYLACTIQUE), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Ce genre comprend de nombreuses espèces d'Europe ainsi que deux espèces d'Amérique du Nord, très rares. Il n'a pas encore été signalé d'ailleurs. J'en ai actuellement une espèce malgache inédite à l'étude.

Genre **MEGASTYLUS** SCHIÖDTE

Megastylus aethiopicus sp. n.

♀ : Noir, sauf les mandibules, palpes, une tache englobant l'apex du deuxième tergite et la base du troisième jaunes. La face d'un brun clair. Pattes I et II jaunes, pattes III rembrunies. Mandibules très grêles, la dent externe (inférieure) plus longue que la dent interne. Flagellum des antennes composé de 32 articles; le premier article est six fois aussi long que large, le deuxième est un peu moins que quatre fois (rapport 15/4), le quatrième est encore 3,2 fois aussi long que large. Espace malaire concave, séparé de la face par un fin sillon, il est plus long que la largeur basale des mandibules. Face globuleusement renflée au-dessus du clypéus, ce renflement est mat, alutacé; le reste de la face est lisse et luisant. L'insertion des antennes est protégée devant par une lamelle saillante. Clypéus très faiblement découpé.

Tempes rétrécies en ligne courbe; occiput régulièrement découpé. Mésonotum de très peu plus long que large, finement alutacé. Les notaules profonds et s'étendant au delà du milieu du mésonotum, ils séparent un lobe médian saillant qui porte sur ses côtés deux lignées de longues soies.

Scutellum alutacé. Propodeon finement granuleux mais il existe une bande transversale de sculpture ruguleuse vers le milieu; les deux carènes latérales de l'aire pétiolaire s'étendent jusqu'à la bande ruguleuse. Les carènes métapleurales entières. Mésopleures alutacés. Métapleures granuleux comme le propodeon. Pétiole 2,8 fois aussi long que large à l'apex, entièrement granuleux, les spiracules saillants; derrière les spiracules se situe une faible constriction. Deuxième tergite de peu plus court que sa largeur apicale, granuleux; les tergites suivants nettement transversaux et alutacés. Tarière faiblement exsertie.

Nervulus interstitiel. Radiale faiblement courbée sur sa partie apicale.

♂. Diffère de la femelle par les caractères suivants: il existe deux bandes jaunes entre les antennes et le clypéus. La bande ruguleuse du propodeon est remplacée par une dénivellation transversale qui se situe au même niveau que la sculpture ruguleuse chez la femelle. Le deuxième tergite plus long que large. Longueur: 4-4,5 mm.

CONGO BELGE. Uele: Paulis, VII.1947 (P. L. G. BENOIT), ♀, holotype. Kivu: Rutshuru, 16.V.1936 (L. LIPPENS), ♂, allotype. Les deux exemplaires au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue des deux autres espèces africaines du genre *Megastylus* SCHIÖDTE par la sculpture particulière du propodeon.

Megastylus semiluteus sp. n.

♂. Antennes noires. Tête noire, sauf les pièces buccales et la face jaunes. Thorax jaune testacé sauf mésonotum, scutellum, métanotum et propodeon noirs; métapleures jaunes rembrunies. Abdomen noir au deuxième tergite jaune ainsi qu'une étroite bande apicale au pétiole et à la base du troisième tergite. Pattes I et II jaunes; pattes III rembrunies.

Mandibules grêles, la dent externe plus forte que la dent interne. Clypéus profondément découpé et séparé de la face par un profond sillon. Espace malaire droit, plus long que la largeur basale des mandibules, séparé de la face par un profond sillon. Face finement alutacée, sans relief spécial. Flagellum des antennes incomplet, brisé au 16^e article; le premier article est sept fois aussi long que large, le deuxième est cinq fois et le troisième est encore 4,5 fois aussi long que large. Tempes rétrécies immédiatement derrière les yeux.

Mésonotum nettement plus long que large, entièrement alutacé. Les notaules presque absents, ils existent sous forme de très faibles dépressions du tégument. Scutellum alutacé. Propodeon nettement plus long que large, à sculpture granuleuse uniforme. Métapleures mats, alutacés.

Le premier tergite très étiré; 3,6 fois aussi long que large à l'apex, les spiracules un peu saillants; entièrement granuleux comme le deuxième tergite, celui-ci nettement plus long que large à l'apex. Longueur: 5,5 mm.

CONGO BELGE. Kivu: Rutshuru, 17.V.1936 (L. LIPPENS), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue des deux autres par sa coloration, le clypéus découpé, les notaules très faibles ainsi que par les dimensions du premier tergite.

SOUS-FAMILLE **BASSINAE**

Genre **SYRPHOCTONUS** FÖRSTER

FÖRSTER, Verh. Nat. Ver. preuss. Rheinl., 25, 1868, p. 162, n° 6.

Syn.: *Homoporus* THOMS., Op. Ent., 16, 1890, p. 1488. (*nom. praeocc.*).

Homocidus MORLEY, Rev. Brit. Mus., 4, 1911, p. 87. (*nom. nov.*).

Homotropus FÖRSTER, Verh. Nat. Ver. preuss. Rheinl., 25, 1868, p. 162, n° 10. (*syn. nov.*).

Dans le cadre de cette synonymie, il convient de remarquer que la désignation de l'espèce américaine *Bassus bicapillaris* WALSH 1873 (= *Pimpla petiolata* SAY 1836) par VIERECK 1912 comme génotype de *Homotropus* FÖRSTER doit être considérée comme nulle. Cette espèce ne correspond nullement à la diagnose du genre donnée par FÖRSTER, qui spécifie bien l'absence de toute carène sur le premier tergite. Chez la présente espèce, au contraire, ces carènes sont longues et surélevées, le premier tergite est élargi et le deuxième tergite porte deux courtes carènes à la base; ces caractères sont typiques pour le genre *Enizemum* FÖRST., dont *Pimpla petiolata* SAY est d'ailleurs le génotype. Je juge inutile de désigner un nouveau génotype pour *Homotropus* FÖRST.; en effet, les espèces classées ici par cet auteur ne diffèrent de celles classées sous *Syrphoctonus* FÖRST., que par la présence d'une aréole alaire, caractère qui présente, chez les *Bassinae*, tout au plus une valeur spécifique. Il est, en outre, connu que même dans l'espèce, ce caractère est parfois sujet à la variabilité. Les espèces, qui trouvent leur place dans le présent genre ont été décrites ou classées par tous les auteurs récents soit dans *Homotropus* FÖRST., soit dans *Homocidus* MORLEY.

***Syrphoctonus alutaceus* sp. n.**

Antennes et tête noires sauf mandibules, clypéus et une large bande le long des orbites internes d'un jaune ivoire. Thorax noir aux marques jaunes suivantes : tégulas, deux grandes taches à la base du mésonotum, l'angle postérieur du pronotum, une grande tache sur les mésopleures au-dessus des coxas III ainsi que le scutellum. Abdomen noir sauf le deuxième tergite et la moitié basale du troisième tergite rouges. Coxas et trochanters I et II d'un jaune-ivoire; coxas III noirs; les autres parties des pattes d'un brun clair. Ailes hyalines.

Face peu bombée, mate, chagrinée surtout le long des orbites et couverte d'une ponctuation fine mais dense. Tempes finement alutacées et régulièrement arrondies. Le premier article du flagellum exactement 1,5 fois aussi long que le deuxième. Une fine strie relie le stemmaticum au rebord occipital.

Mésonotum de peu plus large que long, mat, chagriné et densément couvert de fine ponctuation. Scutellum brillant, nettement convexe. Mésopleures lisses sur leur partie supérieure mais finement alutacées et mates sur la moitié inférieure. Métapleures peu convexes, brillants sur la moitié supérieure, mais finement granuleux sur la moitié inférieure; carènes métapleurales absentes. Propodeon entièrement couvert d'une fine sculpture ponctuée-granuleuse.

Premier tergite entièrement granuleux. Deuxième tergite peu plus court que sa largeur apicale (proportion L 20/1 22) aciculé sur la moitié basale, ensuite granuleux. Le troisième tergite possède quelques courtes aciculations près de la base, le reste est finement alutacé comme les tergites suivants.

Aréole alaire absente. Nervure parallèle issue du milieu de la cellule brachiale. Nervulus postfurcal.

Longueur : 4,5 mm.

CONGO BELGE. Kivu (Sud Masisi) : Kamagobe, 4.III.1936 (L. LIPPENS), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce présente un mésonotum densément ponctué comme *S. centralis* BENOIT et *S. kenyensis* SEYRIG; elle se distingue de la première espèce par les tibias III sans anneau blanc, par l'absence des deux carènes sur le propodeon près de l'insertion de l'abdomen et par la présence d'une microsculpture alutacée entre la ponctuation du mésonotum. Elle se distingue de la seconde espèce par la sculpture du mésonotum, les tibias III non annelés et par la présence d'une tache blanchâtre sur les mésopleures.

***Syrphoctonus semipunctatus* sp. n.**

Antennes noires sauf le scape et le premier article du flagellum roux. Clypéus et mandibules jaunes. La tête noire sauf le bas des tempes et deux larges bandes faciales le long des orbites jaunes. Thorax noir sauf les sternums et la moitié inférieure des mésopleures roux et les marques jaunes suivantes : deux faibles taches à la base du mésonotum, tegulas, scutellum

et le milieu du métanotum, angle postérieur du pronotum, callus infratégulaire et la suture méso-métapleurale. Les deux premiers tergites noirs, les suivants rougeâtres. Pattes rousses sauf l'extrémité des tibias III et les tarsi III entièrement noirs. Ailes hyalines.

Face brillante et éparsement ponctuée, la zone médiane saillante. Tempes lisses, luisantes et régulièrement arrondies. Le premier article du flagellum plus court que 1,5 fois la longueur du deuxième (rapport 19/14).

Mésonotum de très peu plus large que long; densément couvert d'une fine ponctuation sur la courbure basale, lisse et luisant sur tout le reste de la superficie. Scutellum bombé, lisse et luisant. Propodeon ruguleux sauf le milieu qui porte une succession de stries régulièrement transversales. Carènes métapleurales entières. Mésopleures brillants, lisses sur la moitié supérieure, éparsement ponctués sur la moitié inférieure. Métapleures bombés, ruguleux sur la partie inférieure.

Premier tergite entièrement couvert de rides longitudinales irrégulières. Deuxième tergite aussi long que large à l'apex, entièrement couvert d'une dense aciculation longitudinale sauf une bande apicale qui est lisse et luisante. Les tergites suivants lisses et luisants.

Aréole alaire absente. Nervure parallèle issue du milieu de la cellule brachiale. Nervulus postfurcal.

Longueur : 5 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Rutshuru, 27.V.1936 (L. LIPPENS), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se caractérise entre toutes par son propodeon ridé-strié transversalement et par son mésonotum lisse et luisant, à ponctuation fine et dense, limitée à la courbure basale.

Syrphoctonus grabensis sp. n.

♀. Antennes et tête noires sauf clypéus et mandibules jaunes. Thorax noir sauf les marques suivantes jaunes : deux taches à la base du mésonotum, tégulas, angles postérieurs du pronotum, callus infratégulaire et le callus sous l'aile postérieure. Abdomen noir sauf le deuxième tergite à tache triangulaire médiane rouge; les tergites 3 et 4 rouges avec deux taches latérales noires. Coxas et trochanters I et II jaunes, fémurs et tibias I et II bruns clairs, les tarsi noirs. Coxas III noirs sauf l'apex jaune, les autres parties des pattes III uniformément d'un brun noirâtre. Ailes hyalines.

Face mate, alutacée, la partie médiane bombée. Tempes brillantes sauf le bas qui est alutacé comme la face. Premier article du flagellum peu plus long que le deuxième.

Mésonotum aussi long que large, mat, uniformément alutacé, sans trace de ponctuation. Scutellum mat, alutacé comme le mésonotum.

Propodeon uniformément couvert d'une dense ponctuation; près de l'insertion de l'abdomen existent deux courtes carènes. Carènes métapleurales fines mais entières. Méso- et métapleures mats, entièrement alutacés.

Premier tergite entièrement granuleux, fortement bombé mais au sommet se trouve un défoncement qui rend l'axe médian légèrement concave.

Les tergites suivants tous granuleux; le deuxième tergite aussi long que large. Aréole alaire absente. Nervure parallèle issue peu en dessous du milieu de la cellule brachiale. Nervulus interstitiel. Longueur: 4,75-5 mm.

♂. Diffère uniquement de la femelle par la présence de 2 larges bandes faciales jaunes le long des yeux et par l'abdomen plus noirâtre à fond rouge.

CONGO BELGE. Kivu: Kamagobe (Sud Masisi), 4.III.1936 (L. LIPPENS), 3 ♀ ♀, dont l'holotype et 2 paratypes, et 1 ♂ allotype. Territoire Rutshuru, 15.VI.1937 et 30.VII.1937 (MISSION PROPHYLACTIQUE), 3 ♀ ♀ paratypes; Sake, 14.III.1936 (L. LIPPENS), ♀ paratype. Ruanda: Rutsiro, 2.600 m., 28.VIII.1949 (Dr R. LAURENT), ♀, paratype.

Proche de *S. lineipes* MORLEY, cette espèce s'en distingue immédiatement par la présence des carènes métapleurales, ainsi que par la coloration.

L'abdomen de l'exemplaire du Ruanda présente un curieux cas tératologique. Un cas similaire fut déjà observé par CONSTANTINEANU (Bull. Muséum d'Hist. Nat. Paris, 2^e série, tome II, 1930, p. 558) sur une femelle de *Pimpla Habermehli* SCHMIEDEKNECHT, originaire de Roumanie. Le deuxième tergite se présente sous la forme d'une plaque triangulaire et occupe l'angle supérieur droit du troisième tergite, qui s'en trouve en conséquence déformé. Le cinquième tergite existe également sous forme d'une petite plaque triangulaire mais celle-ci occupe l'angle inférieur gauche du quatrième tergite, exactement de la même façon dont l'excellent dessin de CONSTANTINEANU le montre pour l'espèce paléarctique précitée.

Bassus laetatorius F.

Bassus cinctipes HOLMGREN, Eugénies Resa. u. Jorden, 1868, p. 409 (*syn. nov.*).

Cette espèce cosmopolite est également présente au Congo Belge, mais semble nettement plus répandue dans les régions d'altitude de l'Est que dans les autres contrées. Nos collections renferment des spécimens originaires de Rutshuru (J. GHESQUIÈRE, L. LIPPENS), Elisabethville (H. J. BRÉDO, Dr M. BEQUAERT), Mayidi (Rév. P. VAN EYEN); Urundi: Bururi (F. FRANÇOIS).

Il existe également dans nos collections un exemplaire sud-africain originaire de Whitehead, près de Queenstown (Cap), VII.1949, qui présente un abdomen presque entièrement noir, seule la bande apicale du deuxième tergite étant rougeâtre. Cette forme mélanique fut déjà citée par MORLEY pour des exemplaires asiatiques, mais n'avait pas encore été signalée pour la faune éthiopienne.

Je remercie sincèrement le Dr R. MALAISE qui, avec sa bienveillance coutumière, me soumit le type de l'espèce de HOLMGREN et me permit ainsi d'établir la synonymie.

Bassus ruwenzoriensis SEYRIG

Confirmant les données géographiques antérieures, j'ai encore découvert parmi nos collections, un exemplaire de cette espèce rare et très localisée. Il provient également du Ruwenzori, « Camp des bouteilles », environ 4.000 m, 8.VII.1937 (H. J. BRÉDO).

Enizemum aethiops sp. n.

Antennes noires sauf la face antérieure du scape du premier article du flagellum jaune. Tête noire sauf clypéus, mandibules et face jaunes à part deux larges stries longitudinales noires entre les antennes et le clypéus.

Thorax noir aux parties suivantes jaunes : deux grandes taches à la base du mésonotum, l'angle postérieur du pronotum, scutellum et la partie médiane du métanotum, callus infratégulaire et le callus sous les ailes postérieures, la suture méso-métapleurale et une petite tache au sommet des épimémies. Abdomen noir.

Pattes I et II d'un roux clair sauf les tibias noirs avec un large anneau à la base et les tarsi noirs. Ailes imperceptiblement enfumées.

Face mate, alutacée et assez densément couverte de points fins. Tempes également ponctuées mais l'espace entre les points est plus luisant. Vertex finement ponctué-ruguleux. Une strie relie l'ocelle antérieur au rebord occipital. Le premier article du flagellum peu plus court que 1,5 fois le deuxième.

Mésonotum densément couvert d'une ponctuation fine et régulière. L'espace entre ces points est mat et alutacé. Scutellum bombé, brillant, simplement ponctué.

Mésopleures densément ponctués, la ponctuation y est plus profonde que sur le mésonotum, mais cette sculpture n'existe toutefois pas sur un petit speculum lisse au bord postérieur des mésopleures. Le faible espace entre les points est microscopiquement alutacé.

Métapleures globuleusement bombés et profondément ponctués. Le propodeon présente une aire basale plus longue que large, mais ouverte en dessous et donc pas séparée de l'aire postérieure. Cette dernière est luisante sauf quelques stries et plis dans l'axe longitudinal. Le reste de la superficie du propodeon est densément ponctué-ruguleux.

Le premier tergite est aussi long que large à l'apex, les deux carènes médianes sont fortes et convergentes jusqu'au milieu, puis elles sont parallèles; elles s'estompent peu avant d'atteindre le bord apical du tergite; la sculpture est entièrement ponctué-ruguleuse. Le deuxième tergite est sculpté comme le premier, sa base présente au milieu les deux ou trois courtes carènes propres aux espèces de ce genre. La sculpture s'atténue progressivement sur les tergites suivants.

Aréole alaire absente. Discoïdo-cubitale simple, sans ébauche de ramellus. Nervure parallèle issue peu en dessous du milieu de la cellule brachiale. Nervulus interstitiel.

Longueur : 7 mm.

URUNDI: Bururi, X.1948 (F. FRANÇOIS), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce est proche de *E. ornatius* GRAV., dont ROMAN a d'ailleurs décrit une var. *africanus*; elle se distingue de l'espèce de GRAVENHORST par l'absence de l'aréole alaire, le nervulus nettement postfurcal, la coloration du thorax, la sculpture alutacée entre la ponctuation mesonotale, par l'aire basale du propodeon étirée ainsi que par les métapleures globuleux.

SOUS-FAMILLE MESOCHORINAE

Gen. MATER SCHULZ

SCHULZ, Zool. Ann., Braun, IV.1911, p. 22, *nom. nov.* pro *Plesiophthalmus* FÖRSTER.

Plesiophthalmus FÖRSTER, Verh. Nat. Ver. preuss. Rheinl., 25, 1868, p. 170 (nec MOTSCHULSKY 1858).

Ophthalmochorus ROMAN, Ark. Zool., 17A, 1925, p. 25, *nom. nov.* pro *Plesiophthalmus* FÖRSTER.

Mater longicornis sp. n.

La description très substantielle de *Mater crassus* SEYRIC (*Ophthalmochorus*, Miss. Scient. de l'Omo, III, fasc. 18, 1935, p. 99) s'applique fidèlement à cette espèce sauf pour les caractères suivants :

Tête noire sauf la face, mandibules et pattes testacées. Antennes, thorax, pattes et abdomen testacés sauf l'abdomen noir à partir du quatrième segment. Flagellum des antennes composé de 57-59 articles, tous les articles fortement allongés; le premier article peu plus de 10 fois aussi long que large, le deuxième encore pleinement quatre fois aussi long que large, puis les articles se raccourcissent progressivement, mais les plus courts sont encore 2,5 fois aussi longs que larges. Epicnémies fortes et incurvées au sommet. Aire basale du propodeon d'une forme triangulaire étirée, séparée de l'aire centrale non par une carène transversale mais par un étranglement obtenu par les carènes latérales qui se rejoignent d'abord et s'écartent ensuite pour former l'aire centrale. L'aire centrale lisse, sa plus grande largeur située au niveau des costules, qui sont reçues au niveau du 1/3 supérieur; l'aire centrale plus courte que deux fois sa plus grande largeur. Les aires dentipares accusent quelques plis près de leur bord postérieur. L'aire postérieure lisse, limitée par une carène courbée. Le premier tergite 4,25 fois aussi long que large à l'apex; le deuxième tergite pleinement deux fois aussi long que large à l'apex. Valves de la tarière nettement plus courtes que le deuxième tergite.

Ongles des tarsi avec sept ou huit dents de peigne.

Longueur : 14,5-16,5 mm.

CONGO BELGE. Ituri : Beni, 1926 (CLAESSENS), 4 ♀ ♀, holotype et 3 paratypes au Musée Royal du Congo Belge.

Gen. MESOCHORUS GRAV.

(Groupe *Stictopisthus* THOMSON)

Mesochorus bicarinatus sp. n.

Entièrement roux pâle, sauf les antennes, la base des tergites 1 et 2 ainsi que les tergites suivants entièrement rembrunis.

Face luisante plus large que haute, avec une ponctuation grossière mais irrégulière. Clypéus ponctué le long d'une bande marginale. Espace malaire

plus court que la largeur basale des mandibules. La carène transversale à la base des mandibules n'atteint pas les yeux. Les autres parties de la tête lisses et luisantes.

Mésonotum luisant, très finement ponctué, mais cette ponctuation devient un peu plus rude vers l'extrémité du mésonotum. De profondes ébauches des notaules sont visibles à la base. Scutellum lisse et luisant, le sillon basal pas crénelé. Les aires basales et supéro-médiane fusionnées, pas séparées par une carène transversale. Si l'on sépare ces aires par une ligne imaginaire, l'aire supéro-médiane reçoit les costules au milieu; le propodeon lisse et luisant. Mésopleures luisants, à ponctuation grossière mais dispersée. Métapleures finement ponctué.

Premier tergite luisant, sans aucune aciculation; le postpétiole porte sur sa bande médiane deux fines carènes longitudinales qui débent environ au niveau des spiracules et s'étendent jusqu'à l'apex.

L'aréole alaire reçoit la nervure récurrente avant son milieu; l'aréole est un peu étirée comme chez *M. africanus* FERRIÈRE. Nervulus postfurcal.

Longueur: 4 mm.

CONGO BELGE. Distr. Tanganika: Bassin de la Lukuga, 1935 (H. DE SAEGER), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue immédiatement de toutes les autres espèces du groupe *Stictopisthus* THOMSON par le pétiole entièrement lisse et muni de deux fines carènes sur le postpétiole, ainsi que par les aires basale et postero-médiane du propodeon fusionnées.

Mesochorus cariniferus sp. n.

Antennes noirâtres. Tête rousse, le front et l'occiput lavés de noir. Mésonotum, scutellum, métanotum, propodeon et métapleures noirs; les autres parties du thorax sont rousses. Abdomen noir sauf le deuxième tergite jaune avec deux taches noires dans les angles antérieurs et une bande basale du troisième tergite jaune. Pattes d'un roux pâle sauf l'extrémité des tibias III ainsi que les tarsi III noirs.

Face peu plus haute que large, avec un léger défoncement médian couvert d'une ponctuation dense. Espace malaire un peu allongé plus long que la largeur basale des mandibules, La carène transversale à la base des mandibules atteint les yeux. Front et vertex finement alutacés.

Ebauches des notaules imperceptiblement présentes à la base du mésonotum; ce dernier accuse une ponctuation fine sauf vers la fin où la ponctuation devient plus profonde. Sillon basal du scutellum fortement crénelé. Aire basale du propodeon plus longue que large. L'aire supéro-médiane reçoit les costules avant le milieu. Mésopleures éparsément marqués de gros points sauf le grand speculum qui reste lisse et luisant. Métapleures finement ponctué.

Le premier tergite porte deux fines carènes qui débent bien avant les spiracules; ces carènes se perdent toutefois sur la seconde moitié du postpétiole dans la forte sculpture aciculée qui occupe toute cette zone apicale.

L'aréole alaire irrégulière, elle reçoit la nervure recurrenente après son milieu. Nervulus postfurcal. Longueur: 4 mm.

CONGO BELGE. Kivu: Rutshuru, IX/XI.1936 (Dr DELVILLE), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se distingue de la précédente par les carènes du pétiole qui débutent bien avant les spiracules, par la sculpture aciculée de l'apex du postpétiole, l'espace malaire étiré, etc...

Mesochorus africanus FERRIÈRE

Stictopisthus FERRIÈRE, in VAYSSIÈRE & MIMEUR, Agron. Coloniale, 90, 1925, p. 263.

Il convient de rectifier la description originale comme suit: Face plus large que haute. Espace malaire plus court que la largeur basale des mandibules. Face éparsement marquée de gros points. La carène transversale à la base des antennes atteint les yeux. Mésonotum très finement ponctué, toutefois, une grossière ponctuation se localise toujours au milieu près de la suture apicale. Scutellum pas rebordé bien qu'il soit décrit comme tel. Ebauches des notaules imperceptibles. Sillon basal du scutellum fortement crénelé. Aire basale du propodeon environ aussi large que longue à la base, ses côtés sont convergents. L'aire supéro-médiane reçoit les costules vers le milieu. Pétiole lisse et luisant, parfois avec quelques vagues stries avant l'apex.

Cette espèce est très largement répandue. Décrite du Soudan français: Kulikoro, elle se retrouve au Congo Belge, Uele: Bambesa (H. J. BRÉDO) et 1938 (J. VRYDAGH), nombreux exemplaires. Kivu: Rutshuru, V.1937 (J. GHESQUIÈRE); Terr. Rutshuru, IV. 1937 (Miss. PROPHYLACTIQUE).

En décembre 1946 j'ai obtenu, au Laboratoire d'Entomologie de l'INEAC à Bambesa, plusieurs exemplaires de cette espèce comme parasite d'*Apanteles syleptae* FERRIÈRE, lui-même parasite de *Sylepta derogata* F., la Pyrale du Cotonnier,

Mesochorus perturbatus sp. n.

Antennes noirâtres. Tête d'un roux clair sauf le front, vertex et occiput noirs à part une bande rousse qui relie les ocelles aux orbites supérieures. Thorax noir sauf le prosternum roux clair. Abdomen noir sauf une bande transversale jaune englobant l'apex du deuxième tergite et la base du troisième. Pattes jaunes sauf la pointe inférieure des tibia III et les tarses III noirs.

Face plus haute que large, elle accuse un défoncement médian, dispersément marquée de gros points. Espace malaire allongé, plus long que la largeur basale des mandibules. La carène transversale à la base des antennes est droite et elle atteint les yeux. Les autres parties de la tête sont lisses et luisantes. Les traces des notaules à la base du mésonotum sont absentes. Mésonotum très finement marqué de points dispersés. Scutellum bombé, lisse et luisant, le sillon basal pas crénelé. Aire basale du propodeon aussi

longue que large à la base, ses bords convergent vers l'apex. L'aire supéro-médiane reçoit les costules au milieu. Mésopleures faiblement ponctués-alutacés.

Le pétiole densément aciculé dans le sens longitudinal sur la presque-entière de sa longueur, la base seule reste lisse. Les gastrocèles du deuxième tergite très développés, larges, étirés et séparés seulement par un espace égal à la moitié de leur longueur. Le deuxième tergite couvert d'une microsculpture en fines rides longitudinales.

L'aréole alaire reçoit la récurrente en son milieu. Nervulus postfurcal. Longueur: 3,3 mm.

CONGO BELGE. Ituri: Mont Wago, 24.XI.1928 (A. COLLART), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se rapproche de *M. cariniferus* sp. n. par l'espace malaire allongé, caractère qui rend la face plus haute que large; elle s'en distingue toutefois par l'aciculation intense du pétiole, par l'absence des carènes longitudinales sur le pétiole et par le développement inusuel des gastrocèles.

Mesochorus perfidus sp. n.

Antennes brunes. Tête jaune, sauf le milieu du front et l'occiput lavés de noir. Thorax noir sauf le prosternum roux. Abdomen noir sauf le deuxième tergite presque entièrement jaune à part les angles antérieurs noirs et la moitié basale du troisième tergite jaune. Pattes rousses sauf l'apophyse apicale des tibias III et les tarsi III noirs.

Face plus large que haute, régulièrement ponctuée et l'espace entre les points est lisse et luisant. Espace malaire plus court que la largeur basale des mandibules. La carène transversale à la base des antennes atteint les yeux. Tempes avec quelques rangées de très fins points espacés.

Traces des notaules faiblement présentes à la base du mésonotum. Le mésonotum entièrement couvert d'une ponctuation profonde et dense. Sillon basal du scutellum très faiblement crénelé sur les côtés. Le scutellum même, est lisse et luisant. Aire basale du propodeon pas séparée de l'aire supéro-médiane. Aire postéro-médiane lisse et luisante. Lorsqu'on sépare par une limite imaginaire les aires basale et supéro-médiane, cette dernière reçoit les costules avant son milieu. Mésopleures éparsément marqués de gros points, ainsi que les métapleures. Le premier tergite lisse sauf l'apex qui est aciculé. Les tergites suivants lisses et luisants. Gastrocèles profonds séparés par une distance de loin supérieure à leur longueur.

L'aréole alaire reçoit la récurrente en son milieu. Nervulus postfurcal. Longueur: 3 mm.

CONGO BELGE. Kivu: Rutshuru, 20.II.1936 (L. LIPPENS), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se rapproche de *M. bicarinatus* sp. n. par la face plus large que longue et par les aires basale et supéro-médiane du propodeon qui sont fusionnées; elle s'en distingue facilement par la ponctuation dense du mésonotum, l'absence de carènes longitudinales sur le postpétiole et par la présence de sculpture aciculée à l'apex du postpétiole.

Mesochorus angustatus sp. n.

Antennes, tête, thorax et pattes d'un roux pâle sauf le propodeon lavé de noir et l'apex des tibias III noirs. Premier tergite noir sauf la base et l'apex roux. Deuxième tergite roux à deux taches noires sur les côtés. Les tergites suivants roux, sauf le milieu noirâtre.

Espèce assez semblable à la précédente par la face plus large que haute, l'espace malaire plus court que la largeur basale des mandibules, la carène transversale à la base des antennes qui atteint les yeux, la ponctuation grossière et dense du mésonotum et l'apex du postpétiole aciculé.

Elle s'en distingue immédiatement par l'aire basale du propodeon qui est séparée de l'aire supéro-médiane par une forte carène. L'aire supéro-médiane est très étroite, elle est plus de deux fois aussi haute que sa plus grande largeur et elle reçoit les costules au milieu. L'aire postéro-médiane est densément ponctuée. Les gastrocèles très profonds et étirés, ils sont séparés par un espace inférieur à la moitié de leur longueur.

Longueur : 5 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Terr. de Rutshuru, VII.1937 (MISS. PROPHYLACTIQUE)
♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Gen. **MESOCHORUS** GRAV. s. str.

Mesochorus Seyrigi sp. n.

Entièrement jaune testacé sauf le pétiole et les tergites à partir de la moitié apicale du troisième rembrunis, parfois les angles basaux du deuxième tergite présentent des ombres brunes.

Flagellum de 29-30 articles. Dents mandibulaires de longueur égale. Face brillante avec quelques gros points épars; au milieu existe une protubérance dont le sommet est strié. Clypéus plane, lisse et luisant. Carène antennaire droite. Mésonotum et scutellum lisses et luisants, sans traces de sculpture. Le sillon basal du scutellum lisse et luisant. Aréolation du propodeon identique à celle de *M. nigellus* WILKN., sauf les costules qui sont exactement aussi longues que le diamètre maximal de l'aire centrale. Propodeon sans ponctuation. Mésopleures marqués de quelques gros points dispersés sauf l'angle infratégulaire qui est densément couvert de fine ponctuation. Métapleures lisses et luisants.

Le premier tergite est 2,5 fois aussi long que large à l'apex; le postpétiole lisse et luisant mais avec un léger défoncement longitudinal et médian. Le deuxième tergite est aussi long que large à l'apex.

Valves de la tarière aussi longues que le deuxième tergite mais plus courtes que le premier tergite.

Appendices styliformes du ♂ plus courts que le deuxième tergite, ils sont épaissis à l'apex. Longueur : 2,6-3 mm.

MADAGASCAR : Bekily, III.1941, 31 ♀ ♀ dont l'holotype, et 44 ♂ ♂ dont l'allotype au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Une partie de ces paratypes a été déposée au Musée Royal du Congo Belge.

Cette longue série fut obtenue par A. SEYRIG d'un élevage d'*Apanteles ficus* GRANGER, parasite du Lymantriide *Naroma signifera* WALKER.

Cette espèce se distingue de toutes les espèces éthiopiennes par le mésonotum absolument lisse et luisant.

Mesochorus senegalensis sp. n.

Entièrement jaune testacé sauf les parties suivantes noires : propodeon, les 2/3 basaux du pétiole et l'abdomen à partir de la seconde moitié du troisième tergite.

Chez le ♂ le propodeon est jaune testacé comme le reste du propodeon et sur l'abdomen la coloration noire se limite à l'extrémité à partir de la moitié apicale du troisième tergite.

Flagellum des antennes composé de 27 articles. Les dents mandibulaires de longueur égale. Face éparsement marquée de gros points. Au milieu de la face se situe une protubérance lisse et luisante. Bas des tempes pas strié, lisse. Carène antennaire droite. Clypéus légèrement convexe, lisse et luisant sauf quelques gros points près de l'apex. Mésonotum lisse et luisant sur sa moitié basale, éparsement ponctué sur sa moitié apicale. Scutellum lisse, son sillon basal faiblement crénelé. Aréolation du propodeon identique à celle de *M. nigellus* WILKN., les costules nettement plus longues que le diamètre maximal de l'aire centrale. Mésopleures très éparsement marqués de gros points. Métapleures lisses avec quelques gros points épars. Le premier tergite de peu plus long que deux fois sa largeur apicale; le postpétiole régulièrement convexe, lisse et luisant, sans aciculations, les spiracules situés nettement après le milieu. Le deuxième tergite transversal et fortement élargi de la base à l'apex. Valves de la tarière plus longues que le deuxième tergite et de la même longueur que le premier.

Appendices styloformes du ♂ très courts, égaux aux 3/4 du deuxième tergite et épaissis à l'apex.

Note : chez le ♂ paratype, l'extrémité du postpétiole présente des traces d'aciculations.

Longueur : 2,5 mm.

SÉNÉGAL : M'Bambey, 24.IX.1938 (M. RISBEC), 2 ♀ ♀, dont l'holotype et 2 ♂ ♂ dont l'allotype; tous au Musée Royal du Congo Belge.

Ces exemplaires furent obtenus par M. RISBEC comme parasites du Braconide *Microgaster austrina* WILKN., lui-même parasite de *Marasmia grisealis* GUESQ., une Pyrale attaquant diverses Graminées cultivées : sorgho, mil, maïs, canne à sucre.

C'est l'unique espèce continentale africaine à carène antennaire droite et à postpétiole lisse et luisant. Elle se distingue facilement de *M. Seyrigi* sp. n. par la ponctuation du mésonotum, les dimensions du deuxième tergite etc...

Mesochorus sculpturatus sp. n.

Tête testacée sauf vertex et occiput lavés de noir. Thorax noir sauf le mésosternum roux. Abdomen noir sauf une bande apicale au deuxième tergite testacé. Pattes rousses sauf les coxas III noirs.

Flagellum composé de 33 articles. Face finement chagrinée sans ponctuation distincte ainsi que le bas des tempes, celles-ci n'accusant pas de stries. Carène antennaire droite. Dents mandibulaires de longueur égale.

Mésonotum à ponctuation fine et très dispersée. Scutellum lisse et luisant, son sillon basilaire sans crénelures. Aréolation du propodeon identique à celle de *M. nigellus* WILKĚ.

Le propodeon microscopiquement alutacé. Mésopleures finement et densément ponctués, les sternaux particulièrement profonds. Le pétiole est entièrement aciculé sauf une petite plaque lisse à l'extrême base; il n'est pas tout à fait 2.5 fois aussi long que large à l'apex. Deuxième tergite beaucoup plus long que large à l'apex et entièrement couvert d'une fine sculpture alutacée parcourue de fines rides longitudinales. Les tergites suivants mats, alutacés. Les processus styloformes des génitalia ♂ épaissis à l'apex et plus courts que le deuxième tergite. Coxas III mats, typiquement granuleux. Longueur: 3 mm.

RUANDA: Gîte de Nkuli, 24.III.1936 (L. LIPPENS), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Cette espèce se rapproche de *M. nigrans* WILKĚ par le deuxième tergite sculpté; chez la présente espèce, toutefois, les coxas III sont granuleux et l'entièreté du tergite est couvert de sculpture alutacée tandis que chez *M. nigrans* seule la base porte une ponctuation. En outre, chez *M. sculpturatus* sp. n. cette sculpture alutacée se prolonge sur tous les tergites suivants.

Mesochorus nigellus WILKINSON

La répartition de cette espèce est très étendue. Décrite de l'Uganda (Jinja), elle se retrouve au Congo Belge. Nos collections en renferment de longues séries:

Rutshuru, I.1937 (J. GHESQUIÈRE); id., 29.V.1936 (L. LIPPENS); Terr. de Rutshuru, VII et VIII.1937; Elisabethville, IV.1926 (CH. SEYDEL); Bassin de la Lukuga, IV/VII.1934 (H. DE SAEGER); Bunia, 1937 (RR. FF. MARISTES); Eala, 10.I.1935 et 1939 (J. GHESQUIÈRE).

Mesochorus subniger WILKINSON.

Comme la précédente, cette espèce est très largement répandue. La série typique provient de l'Union Sud Africaine. Cap: Mossel bay, et Natal: Durban.

Les collections du Musée Royal du Congo Belge renferment une quinzaine d'exemplaires originaires des deux localités congolaises suivantes: Kivu: Butembo, 31.VII.1937 (J. GHESQUIÈRE); Katanga: Elisabethville, V. 1925 (CH. SEYDEL).

Mesochorus carbonarius sp. n.

Tête testacée, le vertex et l'occiput lavés de noir. Mésonotum, scutellum, métanotum et propodeon noirs, les autres parties du thorax d'un roux testacé. Abdomen noir sauf une étroite bande testacée le long de l'apex du deuxième tergite.

La dent mandibulaire supérieure plus longue que la dent inférieure. Face densément marquée de gros points; le bas des tempes strié. Carène antennaire droite. Sur la face se situe une courte protubérance médiane. Un sillon se dirige de l'ocelle antérieur vers le milieu de la carène antennaire.

Mésonotum entièrement couvert de gros points. Scutellum lisse et luisant. Aire basale du propodeon triangulaire; l'aire centrale reçoit les costules en dessous de son milieu.

Le propodeon éparsément ponctué. Le premier tergite présente entre les spiracules et l'apex une étroite bande de faibles aciculations, il est 2,5 fois aussi long que large à l'apex. Le deuxième tergite plus court que sa largeur apicale. Valves de la tarière plus longues que le deuxième tergite mais plus courtes que le premier tergite. Longueur: 4 mm.

CONGO BELGE: Rutshuru, 20.III.1936 (L. LIPPENS), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Parmi les *Mesochorus* à carène antennaire droite et postpétiole aciculé, cette espèce se distingue, en même temps que la suivante, par la ponctuation dense et profonde du mésonotum. Elle diffère de *M. contiguus* sp. n. par la forme de l'aire basale du propodeon et par la nature de l'aciculation du postpétiole.

Mesochorus contiguus sp. n.

Semblable à l'espèce précédente, sauf les caractères suivants: Dents mandibulaires de longueur égale. La ponctuation du mésonotum beaucoup plus dense, les points étant séparés par une distance inférieure à leur propre diamètre. Le scutellum nettement ponctué, son apex comprimé et légèrement relevé. Aire basale du propodeon plus longue que large, rectangulaire, largement tronquée à l'apex. L'aire centrale est densément ponctuée et elle reçoit les costules peu avant son milieu. Le premier tergite pleinement trois fois aussi long que large à l'apex; l'apex est couvert d'une large bande de dense sculpture aciculée. Le deuxième tergite aussi long que sa largeur apicale. Appendices styliformes des genitalia ♂ épaissis à l'apex, plus courts que le deuxième tergite. Longueur: 5 mm.

CONGO BELGE: Rutshuru, 12.V.1936 (L. LIPPENS), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Mesochorus nkulius sp. n.

Tête noire sauf les parties suivantes jaunes: mandibules, clypéus, bas des tempes et une bande contournant les yeux. Thorax et abdomen noirs sauf un dessin en forme de U sur le mésonotum et une étroite bande apicale aux tergites 2 et suivants, jaunes. Pattes testacées sauf les coxas III noirs.

Flagellum composé de 28 articles. Dents mandibulaires égales. Clypéus nettement plus bombé que chez les autres espèces.

Espace malaire plus long que la largeur basale des mandibules et finement strié. Face densément couverte de fine ponctuation. Carène antennaire en forme de V étiré.

Mésotum lisse et luisant sur la majeure partie de sa superficie; la ponctuation se concentre sur une petite plaque médiane; cette ponctuation y est très dense et même confluyente. Scutellum apicalement rétréci et terminé en une petite dent obtuse, le sillon scutellaire n'est pas crénelé. Aire basale du propodeon très étroite et fusionnée avec l'aire centrale, cette dernière est très longue et très étroite, elle est trois fois aussi longue que sa plus grande largeur. De cette longueur inusuelle de l'aire centrale, il résulte une aire postérieure à peine aussi longue que large. Mésopleures luisants avec quelques très faibles points.

Le premier tergite est 2,5 fois aussi long que large, son postpétiole entièrement aciculé. Le deuxième tergite lisse et luisant et plus long que sa largeur apicale; le troisième tergite encore aussi long que large. Valves de la tarière plus longues que le deuxième tergite mais pas aussi longues que le premier tergite. Longueur: 4,3 mm.

RUANDA: Gîte de Nkuli, 18.III.1936 (L. LIPPENS), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

M. nkulius sp. n. est actuellement la seule espèce africaine avec carène antennaire anguleuse dont le postpétiole est aciculé.

Mesochorus probus sp. n.

Tête et abdomen testacés sauf le stemmaticum et le propodeon noirs. Abdomen noir sauf la moitié apicale du deuxième tergite testacée.

Flagellum des antennes composé de 36 articles. Espace malaire aussi long que la largeur basale des mandibules et strié. Dent mandibulaire inférieure plus longue que la dent supérieure. Face couverte de gros points espacés, au milieu existe une crête qui tend de la carène antennaire au clypéus. Carène antennaire en forme de V étiré.

Mésotum finement ponctué à la base; la ponctuation devient progressivement plus profonde vers l'apex. Aire basale du propodeon à bords convergents, tronquée à l'apex. Aire centrale lisse et luisante, même pas de moitié plus longue que sa plus grande largeur, elle reçoit les costules au milieu. Aire postérieure de moitié plus longue que large. Mésopleures avec de gros points dispersés. Le premier tergite plus de trois fois aussi long que large à l'apex, lisse et luisant avec un sillon médian sur le postpétiole. Le deuxième tergite lisse et luisant et beaucoup plus long que large à l'apex. Appendices styliformes des genitalia épaissis à l'apex, plus longs que le deuxième tergite mais pas aussi longs que le premier tergite.

CONGO BELGE. Uele: Gangala na Bodio, 14.V.1936 (L. LIPPENS), ♂, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Parmi les espèces à carène antennaire anguleuse et munies d'un sillon longitudinal sur le postpétiole, la présente espèce se distingue immédiate-

ment par la crête médiane et longitudinale sur la face. Les deux autres espèces appartenant à ce groupe sont *M. melanothorax* WILKN. et *M. herero* END. (= *incertus* WILKN.).

Mesochorus herero ENDERLEIN

ENDERLEIN, Beitr. Landf. S. W. Afrika, 1, 1918, p. 216.

incertus WILKINSON, Trans. R. Ent. Soc. London, 75, 1927, p. 77 (*syn. nov.*).

Entièrement basée sur des caractères variables, l'espèce de WILKINSON ne constitue qu'une phase dans l'échelle de variabilité de *M. herero* END. Espèce à très large dispersion géographique : Sud Ouest Africain : Okahandja; Union Sud Africaine : Natal-Kloof, Trankei, Umtata, Mossel Bay.

Les collections du Musée Royal du Congo Belge en contiennent 6 exemplaires originaires de nos territoires d'Outre Mer :

CONGO BELGE. Kivu : Rutshuru, 20.II.1936 (L. LIPPENS). Mulungu, 24.I.1939 (F. HENDRICKX) et XII.1939 (P. LEFÈVRE). Ruanda : Gîte de Nkuli, 24.III.1936 (L. LIPPENS).

Les exemplaires de Mulungu sont étiquetés « parasite de *Helopeltis orophila* ». Il est toutefois connu que *Mesochorus* n'est qu'un épiparasite d'*Helopeltis*. Il était, dans le cas présent, certainement parasite d'un Braconide, lui-même parasite direct de l'*Helopeltis*.

Mesochorus sobrinus sp. n.

Tête et thorax bruns clairs sauf deux larges stries latérales sur le mésonotum et la partie supérieure du propodeon noirs. Abdomen noir, les tergites partiellement testacés à partir du deuxième segment. Pattes testacées sauf la base et l'apex des tibia III annelés de noir.

Dents mandibulaires de longueur égale. Espace malaire aussi long que la largeur basale des mandibules, séparé de la face par un profond sillon, sa superficie densément striée. Clypéus lisse et luisant. Face à ponctuation profonde et dense, avec une crête médiane de la carène antennaire au clypéus. Les côtés de la face avec des stries obliques. Carène antennaire en forme de V étiré. Mésonotum entièrement et densément ponctué, la ponctuation est surtout profonde sur la seconde moitié. Scutellum distinctement ponctué; son sillon basal simple. Aire basale du propodeon petite, triangulaire et reliée à l'aire centrale par un long pétiole. L'aire centrale pentagonale, elle reçoit les costules avant son milieu, elle est 1,25 fois aussi longue que sa plus grande largeur. L'aire postérieure grossièrement ponctué. Mésopleures et métapleures entièrement couverts de ponctuation grossière. Pétiole 2,5 fois aussi long que large, entièrement lisse et luisant. Deuxième tergite aussi long que sa largeur apicale. Valves de la tarière plus courtes que le premier tergite, mais plus longues que le deuxième. Longueur : 5 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Rutshuru, 26.IV.1936 (L. LIPPENS), ♀, holotype; Terr. de Rutshuru, VII.1937 (MISS. PROPHYLACTIQUE), ♀, paratype.

Les deux exemplaires au Musée Royal du Congo Belge.

Parmi les espèces à carène antennaire anguleuse et postpétiole lisse et sans sillon, la présente espèce se distingue immédiatement par la forme triangulaire de l'aire basale, qui est reliée à l'aire centrale par un long pétiole; l'aire centrale devient de ce fait pentagonale.

Mesochorus decoratus WILKINSON

Cette espèce, la plus grande des *Mesochorus* africains (6 mm.), fut décrite de l'Afrique du Sud: Pondoland, Port St John.

Nous en possédons un exemplaire congolais originaire du Kivu: Ngesho, IX.1937 (J. GHESQUIÈRE).

Mesochorus lobaticola sp. n.

♀. Tête jaune testacé sauf l'occiput lavé de noir. Thorax jaune testacé sauf les parties suivantes noires: mésonotum, scutellum, métanotum et propodeon. Abdomen noir sauf une bande apicale au deuxième tergite jaune.

Flagellum composé de 35-36 articles. Dent mandibulaire inférieure plus longue que la dent supérieure. Espace malaire aussi long que la largeur basale des mandibules, densément strié et séparé de la face par un sillon. Face avec de profonds points espacés. Carène antennaire en forme de V étiré; le bas de la face est strié le long des yeux. Mésonotum densément couvert d'une ponctuation fine à la base et qui s'intensifie progressivement vers l'apex. Scutellum lisse et luisant. Aire basale du propodeon triangulaire. L'aire centrale reçoit les costules en dessous de son milieu. L'aire postérieure beaucoup plus haute que sa plus grande largeur. Méso- et métapleurales profondément ponctués. Premier tergite entièrement lisse et luisant, un peu plus de 2,5 fois aussi long que large à l'apex. Le deuxième tergite exactement aussi long que large. Les valves de la tarière plus longues que le premier tergite. Longueur: 4 mm.

♂: identique à la femelle sauf le thorax entièrement jaune et l'abdomen largement jauni. Appendices styliformes des genitalia pas épaissis à l'extrémité mais acérés; ils sont à peine plus courts que le premier tergite.

Longueur: 3,5-4 mm.

CONGO BELGE. Mayumbe: Makaia N'Tete, VII/VIII.1917 (R. MAYNÉ), 1 ♀ holotype et 6 ♂♂ dont l'allotype.

Ces exemplaires furent obtenus par le Professeur R. MAYNÉ lors de l'élevage du Lamiide *Dichostathes lobatus* JORDAN; ils étaient certainement épi-parasites d'un Braconide, vivant lui-même au dépens du Lamiide.

Cette espèce se distingue immédiatement de toutes les autres par la longueur de la tarière, qui est plus longue que le premier tergite et par les appendices styliformes des genitalia ♂, qui sont acérés à l'apex et non épaissis comme chez toutes les autres espèces.

Mesochorus excultus WILKINSON

Espèce décrite de l'Afrique du Sud et qui se retrouve au Congo Belge. Katanga: Elisabethville, I.1930 (CH. SEYDEL), obtenu comme parasite de la puppe d'un *Charops* (Ichneumonide) indéterminé. Bas Congo: Kisantu, 1931 (R. P. VANDERYST).

Mesochorus ornatus WILKINSON

WILKINSON, Trans. Ent. Soc. London, 75, 1927, p. 73.

M. concinnatus WILKINSON, Bull. Ent. Res., 20, 1929, p. 105 (*syn. nov.*).

La seconde espèce est basée sur des caractères dus uniquement à la variabilité intra-spécifique.

Décrite de l'Uganda (Kampala) et retrouvée au Transvaal (Boksburg); nos collections renferment cette espèce des localités suivantes.

CONGO BELGE. Distr. Stanleyville: Basoko, 17.III.1948 (P. L. G. BENOIT). Kivu: Rutshuru, 29.V.1936 (L. LIPPENS). Ruanda: lac Nyakibungu, 17.III.1936 (L. LIPPENS). Urundi: Kitega, 1934 (P. LEFÈVRE); Bururi, 4.IX.1948 (F. FRANÇOIS).

Mesochorus expolitus WILKINSON

Espèce décrite de l'Uganda (Kampala) et dont nos collections possèdent un seul exemplaire congolais.

Kivu: Territoire de Rutshuru, 7.IV.1937 (MISS. PROPHYLACTIQUE).

Mesochorus Basilewskyi sp. n.

Tête testacée sauf sur une bande frontale médiane noire. Thorax noir aux parties testacées suivantes: prothorax, les callus sous les ailes I et II et l'extrémité du propodeon. Abdomen noir sauf la base du premier tergite jaune et une tache jaune englobant l'apex du deuxième tergite et la base du troisième tergite. Pattes testacées sauf les parties suivantes noires: face dorsale des coxas III, base et apex des tibias III ainsi que les tarsi III entièrement.

Flagellum des antennes composé de 42 articles. Dents mandibulaires égales. Espace malaire aussi long que la largeur basale des mandibules et striée. Face marquée de gros points avec une carène médiane jusqu'au clypéus, ce dernier presque lisse et légèrement convexe. Les côtés de la face sont striés. Carène antennaire en forme de V étiré.

Mésnotum entièrement couvert d'une ponctuation dense et profonde; les notaules existent sous la forme de fines dépressions qui se prolongent au delà du milieu du mésnotum. Scutellum densément ponctué comme le mésnotum. L'aréolation du propodeon est réduite. Aire basale à bords convergents et tronquée à l'extrémité. L'aire centrale faiblement indiquée jusqu'aux costules, ensuite effacée. Il n'existe donc pas de liaison des costules à l'aire postérieure. L'aire postérieure limitée par une carène hautement bombée. La partie supérieure du propodeon est densément ponctué. Mésopleures et métapleures à ponctuation dense et profonde.

Premier tergite 3,5 fois aussi long que large à l'apex, lisse et luisant. Deuxième tergite aussi long que large à l'apex. A partir du deuxième segment, les tergites sont microscopiquement alutacés. Coxas III grossièrement ponctués. Valves de la tarière plus longues que le deuxième tergite.

Longueur: 6 mm.

CONGO BELGE. Kivu : Contreforts Sud du Kahusi, 2.300 m., 26/28.III.1953
(P. BASILEWSKY), ♀, holotype au Musée Royal du Congo Belge.

Espèce caractéristique par la réduction de l'aréolation du propodeon, par la sculpture alutacée des tergites combinée avec une carène antennaire anguleuse, par un mésonotum densément ponctué et par la présence de fins notaules.



INDEX ALPHABETIQUE

(Les synonymes sont en *italique*)

aethiopicus BENOIT (Megastylus)	35	lobaticola BENOIT (Mesochorus)	51
aethiops BENOIT (Enizemum)	40	longicaudata BENOIT (Ctenonyx)	28
AFREPHIALTES BENOIT	7	longicornis BENOIT (Mater)	41
africanus FERRIÈRE (Mesochorus)	43	luteoclypeata BENOIT (Atropha)	15
alutaceus BENOIT (Syrphoctonus)	37	mansuetor BENOIT (Atropha)	13
angustatus BENOIT (Mesochorus)	45	Marlieri BENOIT (Asphragis)	19
annulicornis BENOIT (Asphragis)	18	MATER SCHULZ	41
antennalis SEYRIG (Asphragis)	18	mayumbensis BENOIT (Asphragis)	22
APERILEPTUS FÖRSTER	34	MEGASTYLUS SCHIÖDTE	35
ASPHRAGIS FÖRSTER	17	MESOCHORINAE	41
ATROPHA KRIECHBAUMER	10	MESOCHORUS GRAVENHORST	41-45
ATROPHINI	10	nigellus WILKINSON (Mesochorus)	47
BANCHINAE	10	nigricaudatus BENOIT (Asphragis)	25
BANCHINI	31	nkulius BENOIT (Mesochorus)	48
Basilewskyi BENOIT (Mesochorus)	52	Olbrechtsi (Atropha)	16
BASSINAE	36	<i>Ophthalmochorus</i> ROMAN	41
BASSUS FABRICIUS	39	ornatus WILKINSON (Mesochorus)	52
bicarinatus BENOIT (Mesochorus)	41	pectinatus BENOIT (Lissonotoides)	30
bicolor SZEPLIGETI (Asphragis)	27	perfidus BENOIT (Mesochorus)	44
carbonarius BENOIT (Mesochorus)	48	<i>Perithous auct.</i>	8
cariniferus BENOIT (Mesochorus)	42	perturbatus BENOIT (Mesochorus)	43
<i>cinctipes</i> HOLMGREN (<i>Bassus</i>)	39	PHOROTROPHUS SAUSSURE	9
<i>concinatus</i> WILKINSON (<i>Mesochorus</i>). ..	52	PIMPLINAE	7
concolor SZEPLIGETI (Asphragis)	28	PLECTISCINAE	34
contiguus BENOIT (Mesochorus)	48	<i>Plesiophthalmus</i> FÖRSTER	41
CTENONYX SEYRIG	28	probus BENOIT (Mesochorus)	49
CULMINA BENOIT	32	<i>punctata</i> SZEPLIGETI (Asphragis)	21
decoratus BENOIT (Mesochorus)	51	RHYNCHEXETASTES CAMERON	31
ENIZEMUM FÖRSTER	40	rufa SZEPLIGETI (Asphragis)	21
<i>Ephialtes auct.</i>	7	rutshuruensis BENOIT (Asphragis)	20
excultus WILKINSON (Mesochorus) ..	51	ruwenzorica BENOIT (Culmina)	33
EXETASTES GRAVENHORST	31	ruwenzoriensis SEYRIG (<i>Bassus</i>)	39
expolitus WILKINSON (Mesochorus) ..	52	sculpturatus BENOIT (Mesochorus)	47
gibbosa BENOIT (Atropha)	10	sectator BENOIT (Atropha)	14
grabensis BENOIT (Asphragis)	26	semiluteus BENOIT (Megastylus)	35
grabensis BENOIT (Syrphoctonus)	38	semipunctatus BENOIT (Syrphoctonus). ..	37
herero ENDERLEIN (Mesochorus)	50	senegalensis BENOIT (Mesochorus)	46
<i>Homocidus</i> MORLEY	36	Seynaevei BENOIT (Itoplectis)	8
<i>Homoporus</i> THOMSON	36	Seyrigi BENOIT (Mesochorus)	45
<i>Homotropus</i> FÖRSTER	36	sobrinus BENOIT (Mesochorus)	50
inauguralis BENOIT (Aperileptus)	34	<i>striata</i> SZEPLIGETI (Asphragis)	21
<i>incertus</i> WILKINSON (<i>Mesochorus</i>) ..	50	subniger WILKINSON (Mesochorus) ..	47
ITOPLECTIS FÖRSTER	8	sulcata SZEPLIGETI (Asphragis)	21
kivuensis BENOIT (Asphragis)	24	SYRPHOCTONUS FÖRSTER	36
laetatorius FABRICIUS (<i>Bassus</i>)	39	TEGONA MORLEY	31
lamellatus BENOIT (Asphragis)	23	terribilis BENOIT (Atropha)	11
Leleupi BENOIT (Asphragis)	22	TETRACENTION SEYRIG	31
limpidus BENOIT (Phorotrophus)	9	violaceus KRIECHBAUMER (Afrephialtes) ..	7
LISSONOTINI	17	<i>violaceus</i> CAMERON (<i>Perithous</i>)	8
LISSONOTOIDES BENOIT	29	zairensis BENOIT (Asphragis)	26



Sorti de presse en juin 1955



De uitgaven van het Koninklijk Museum van Belgisch-Congo zijn te verkrijgen :
In het Koninklijk Museum van Belgisch-Congo, te Tervuren, België ;
Bij de Boekhandel Van Campenhout, IJzeren Kruisstraat 95, Brussel.

On peut obtenir les publications du Musée Royal du Congo Belge :
Au Musée Royal du Congo Belge, Tervuren, Belgique ;
A la Librairie Van Campenhout, 95, rue de la Croix de Fer, Bruxelles.



